

PASSE-DROITS ET DÉFAILLANCES EN MANAGEMENT

LE PDG D'UNE FILIALE DE SONATRACH SUR LA SELLETTE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6836 MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

La prière du vendredi suspendue

Page 3

LA PEUR S'INSTALLE

CORONAVIRUS : PÉRIL EN LA DEMEURE

753 nouveaux cas de coronavirus et 15 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures, des chiffres inégalés depuis l'apparition de la pandémie en Algérie en mars dernier. Plusieurs spécialistes déplorent la "défaillance" de la stratégie de communication du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie qui a mis les citoyens en confiance en les rassurant quant à la baisse du nombre des cas de contamination, ce qui explique en grande partie ce relâchement.
Page 2



AFFAIRE KHALIFA BANK

Aboudjerra Soltani livre son témoignage

Page 3

LE MINISTRE DES FINANCES L'A PRÉSENTÉ HIER

Le PLF devant l'APN

Page 3

CONSTANTINE

Un CEM fermé après confirmation de cas de Covid-19

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Nouvelles mesures de prévention décidées par le wali

POUR FAIRE face à la recrudescence de la propagation de la pandémie de cornavirus, de nouvelles mesures ont été décidées par le wali de Médéa, Djahid Mous, à l'issue d'une réunion de consultation avec les membres de la commission de sécurité et de l'institution sanitaire chargée du suivi de la situation épidémiologique.
Dans ce cadre, un communiqué a été émis par la cellule de communication relevant du cabinet du wali, faisant état des mesures décidées afin de faire face à l'augmentation inquiétante du nombre de cas de contamination engendrés par le non-respect des gestes barrière.
Outre l'instauration des horaires du couvre-feu de 20 h à 5 h le lendemain, qui s'étalera du 10 au 24 novembre, et l'arrêt du transport public urbain durant le week-end, il est fait obligation aux commerces et locaux accueillant le public d'appliquer strictement les dispositions de prévention. Faute de quoi, des avertissements et des fermetures seront prononcés à l'encontre des contrevenants.
Aussi, interdiction est faite aux propriétaires des restaurants, fast-foods, cafés de disposer tables et chaises pour leur clientèle. Fermeture préventive des stades de proximité, lieux de loisirs et espaces de jeux, interdiction des rassemblements de personnes et réunions familiales pour les mariages, les circoncisions et les enterrements, renforcement des contrôles au niveau des mosquées quant à l'application du protocole sanitaire sont d'autres mesures prises par le wali pour freiner, voire stopper, la propagation du virus..
Il est instamment demandé aux citoyens d'observer les recommandations édictées en matière de respect des gestes barrière dans les espaces publics et de respecter les horaires de confinement à domicile.
Dans l'objectif de renforcer les mesures de prévention décidées, des orientations ont été données aux centres de la formation et de l'enseignement professionnels afin de s'engager dans les opérations de solidarité, et ce par leur implication dans la confection des masques de protection
Pour ce faire, les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels ont mobilisé tous leurs moyens et équipements et se sont transformés en ateliers de fabrication de masques au profit des agents placés aux premières lignes dans la lutte contre la pandémie.
En effet, le secteur s'est déjà illustré par l'engagement du personnel, des stagiaires et des enseignant des centres de formation professionnelle, qui ont produit plus d'un million de bavettes et 619 tenues de protection conformes aux spécifications médicales énoncées, et ce sous le contrôle des services de la direction de la santé et de la population.
Comme cela a été le cas au début de la pandémie, la société civile et les organismes publics sont encore une fois sollicités pour apporter leur contribution volontaire à l'effort de lutte contre la propagation de la pandémie.

Nabil Bey

CORONAVIRUS

753 nouveaux cas, 301 guérisons et 15 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré un nouveau record de nombre de cas positifs à la Covid-19 avec 753 nouveaux cas, 301 guérisons et 14 morts ont été recensés en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 63 446, des guérisons à 42 626 et celui des décès à 2 077.

Cinq wilayas ont enregistré plus de 35 contaminations à la Covid-19 durant la même période, à leur tête, avec 176 nouveaux cas la wilaya d'Alger la plus touchée par la pandémie (7 889 cas). «753 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 301 guérisons et 15 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 63 446, des guérisons à 42 626 et celui des décès à 2.077», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.
Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 143 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 1.5 cas pour 100.000 habitants. Cinq wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 35 nouvelles contaminations à la Covid 19, à savoir Alger (176 cas), Oran (73 cas), Sétif (48 cas), Bejaia (44 cas) et Mila (39 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%. Les wilayas, d'Alger (7.713 cas), Oran (5.028 cas), Blida (4.767 cas), Sétif (3.805 cas) et Batna (2.581 cas) représentent à elles seules 38.11 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que seulement 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et neuf autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 22 wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr



Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 60 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (63 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.264.961 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 50.952.813 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 35.909.960 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Mohamed Mecelti

HAUSSE DES CAS POSITIFS

Les Algériens se protègent de la Covid-19

APRÈS une période de relâchement enregistrée en pleine deuxième vague de coronavirus, qui a causé une hausse spectaculaire des cas positifs à la Covid-19, et suite aux alertes et aux mises en garde lancées par de nombreux spécialistes de la santé, les services de sécurité et les hautes autorités du pays, on observe une prise de conscience des citoyens.
Mardi 10 novembre 2020, il est presque 8 heures, le temps est couvert et quelques gouttes de pluie commencent à tomber. La circulation sur les routes tout comme les déplacements pédestres animent déjà le décor de la capitale algéroise.
Par milliers, les Algériens se précipitent vers les arrêts de bus et autres stations de transport, d'autres se bousculent dans les marchés et autres commerces, d'autres encore font une halte dans les cafétérias pour prendre le premier café de la journée, tandis que beaucoup de parents accompagnent leurs enfants à l'école. Mais qu'en est-il du port de la bavette et du respect du protocole sanitaire, notamment la distanciation entre les citoyens ?
A première vue, tout le monde aura remarqué que ces deux derniers jours, de nombreux citoyens, qui auparavant refusaient de porter un masque sanitaire, sont plus enclins à respecter les mesures barrière pour freiner, voire stopper, la propagation du virus. Personne n'aurait pu prédire un tel retournement de situation.
A la station de transport urbaine de Tafourah, les centaines d'usagers, qui se bousculaient hier pour prendre le bus vers l'ouest d'Alger, portaient tous des bavettes. Une première depuis de longs mois, ce qui indique un fort taux d'adhésion aux mesures sanitaires préventives. Le port de la bavette s'est généralisé d'un seul coup du fait de la crainte manifeste qui s'est répandue à travers le pays. Même dans les quartiers les plus populaires, la majorité des gens portent un masque. Certains l'ont porté pour la première fois depuis le début de la propagation de l'épidémie en mars 2020. C'est le cas de la commune d'Ouled Fayet, à l'ouest d'Alger. Le port de la bavette est devenu une obligation pour de nombreux citoyens, notamment pour les habitants des Citées vertes, car le niveau d'alerte est très élevé.
Il n'y a pas si longtemps, les transporteurs privés d'Ouled Fayet éprouvaient beaucoup de mal à convaincre les usagers de porter la bavette, mais depuis lundi dernier, les usagers se protègent eux-mêmes. Un phénomène que nous avons pu remarquer durant ces dernières 48 heures dans divers coins de la capitale. Dans les magasins, à Alger-Centre, aussi bien sur les grandes artères que dans les ruelles, commerçants et clients affichaient un respect total des mesures sanitaires.
Cette prise de conscience collective doit s'accentuer, surtout que l'Algérie traverse actuellement la deuxième vague de la Covid-19. Une étape durant laquelle un comportement responsable de tout un chacun est crucial pour lutter contre cette pandémie.

Sofiane Abi

LE MINISTRE DES FINANCES L'A PRÉSENTÉ HIER

LE PLF DEVANT L'APN

Le PLF 2021 a été présenté hier devant l'Assemblée populaire nationale par le ministre des Finances. Le contexte exceptionnel dans lequel le PLF a été élaboré a été souligné par Aymen Benabderrahmane.



C'est dans le cadre d'un double choc que le budget de l'Etat pour l'exercice 2021 a été élaboré. La chute des prix du pétrole sur le marché mondial et la crise sanitaire causée par le coronavirus, qui a affecté l'économie du pays, ont en effet mis les finances du pays à rude épreuve.

Le premier argentier du pays, qui a présenté le projet de loi lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, a souligné le contexte exceptionnel dans lequel le projet de loi a été élaboré.

Ce dernier, précise-t-il, est marqué par la conjonction de deux principaux facteurs, à savoir la récession économique mondiale et la crise sanitaire mondiale inédite. Laquelle crise, note-t-on, a eu un impact négatif sur l'économie de tous les pays du monde, mais la nôtre particulièrement compte tenu de la dépendance de l'économie du pays des hydrocarbures. La situation financière du pays, qualifiée de fragile par les spécialistes, rend ainsi la concrétisation de la relance économique difficile. Ce que n'a pas caché le ministre des Finances qui a affirmé que la reprise économique dans le pays ne sera pas facile, comme partout ailleurs. La relance de l'économie dépendra donc principalement de l'évolution de la pandémie ainsi que de la demande mondiale sur les hydrocarbures.

Cependant, le ministre a indiqué que pour l'année 2021, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 4%, après un recul de 4,6%, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020. La croissance hors hydrocarbures, elle, devrait atteindre 2,4% en 2021, 3,37% en 2022 et 3,81% en 2023. Les dépenses budgétaires totales prévues pour la même période augmenteront, pour leur part, pour passer de 7 372,7 mds de dinars dans la LFC 2020 à 8 113,3 mds de dinars en 2021. Elles seront de 8 605,5 mds de dinars en 2022 et de 8 680,3 mds de dinars en 2023. Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devrait connaître une hausse de 5,1% au cours de la période 2021-2023.

Il sera de 5 314,5 mds de dinars en 2021. Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2 798,5 mds de dinars en 2021.

Le déficit budgétaire devra, lui aussi, se creuser. Pour l'année 2021, il devra augmenter à 13,75% du PIB, contre 10,4% au titre de la LFC 2020. Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit «une légère accélération» en 2021 pour atteindre 4,5%. Les réserves de change vont aussi connaître une nouvelle fonte. Elles vont se contracter encore une fois pour s'établir à 46,84 milliards de dollars.

L'année 2021 s'annonce difficile pour le pays fortement dépendant de la rente pétrolière. Bien que le marché mondial ait réagi à l'annonce d'un vaccin contre le coronavirus, les prix de l'or noir restent toujours loin des prévisions optimistes, mais surtout loin des besoins du pays.

Selon les prévisions du FMI, l'Algérie a besoin d'un prix du baril de pétrole à 135,2 dollars pour équilibrer son budget pour l'année 2021.

Lilia Aït Akli

AFFAIRE KHALIFA BANK

L'ancien ministre Aboudjerra Soltani livre son témoignage

IL ÉTAIT ancien ministre du Travail et des affaires sociales à l'époque des faits. Les caisses sociales, comme la CNAS ou la CASNOS, dépendaient de son département. Ces caisses à l'époque ont fait des dépôts importants au niveau de cette banque, évalués à plusieurs centaines de milliards de centimes, espérant des dividendes, surtout que celle-ci offrait des taux fort avantageux. Mais, l'écroulement et la faillite de Khalifa Bank a provoqué une véritable catastrophe chez ces caisses, qui risquaient avec l'argent des œuvres sociales et des cotisations des travailleurs. C'est tout naturellement que Aboudjera Soltani soit convoqué pour apporter son témoignage sur les dessous de ces dépôts.

Hier, donc, le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition des parties civiles et les témoins dans cette affaire.

Lors de son interrogation, l'ancien ministre de Travail a déclaré qu'il ignorait les montants des dépôts de son département dans Al Khalifa Bank. «il y avait plusieurs caisses, et je n'étais pas au courant qu'elles déposent leurs fonds à khalifa bank», a-t-il répondu sur une question à propos des caisses. Le juge insiste : vu que les montants étaient importants, pourquoi n'avez-vous pas remarqué ça ?. «Je ne l'ai pas remarqué parce que c'est les responsables de ces caisses qui sont censés donner les rapports», a répondu Aboudjerra Soltani.

Sur ce point, le juge indique que le directeur de la CNAC avait fourni tous les rapports concernant les dépôts de la caisse dans Khalifa bank. Le témoin nie catégoriquement cela en affirmant n'avoir «reçu aucun rapport de ce genre».

Le juge ajoute à l'adresse de l'ancien ministre : «Saviez-vous que la Cnas déposé 1000 milliards de centimes, le FNPOS 1400 milliards de centimes et le CNR 4000 milliards de centimes ?». Encore une fois, le témoin imperturbable répond ne pas être au courant de ces faramineux dépôts.

Pour rappel, le procès qui a débuté dimanche dernier suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le principal mis en cause Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de da avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

Avant-hier, l'accusé principal dans cette affaire a nié lors de son audition par la présidente d'audience, «l'existence de trous financiers dans la banque avant qu'il ne quitte le pays en 2003». «On ne peut pas dire que les agences relevant de Khalifa Bank ont enregistré de grands trous financiers, si l'agence principale de Cheraga (Alger) n'avait enregistré aucun trou financiers, à l'exception d'un montant de 10.000 DA».

Il a affirmé que «toutes les agences bancaires relevant de sa banque étaient encore solvables», avant qu'il ne quitte le pays en mars 2003,après que soit mis fin à sa fonction à la tête de son groupe.

«Les fonds de ces banques ont été pillés, dès que j'ai quitté le pays,avec la complicité de l'ancien système», a-t-il ajouté, précisant qu'il n'en est en aucun cas responsable.

Il a, également, réfuté toutes les déclarations de l'administrateur d'ElKhalifa Bank, Mohamed Djellab, désigné par la commission bancaire de la banque centrale pour gérer la banque après son licenciement. Selon Abdelmoumène Khalifa, les déclarations qui signalaient l'existence d'importants trous financiers, «étaient dictées par l'ancien système».

Il a, par la même, rejeté toutes les déclarations des témoins et accusés dans cette affaire l'impliquant, soutenant que ces derniers étaient, «sous pression de l'ancien système». Selon lui, «ces déclarations étaient contradictoires durant l'instruction».

Mohamed K.



GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

La prière du vendredi suspendue

UNE COMMISSION multisectorielle supervisée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a décidé de suspendre, à partir du 13 novembre 2020, la prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr) qui reprendra une fois les conditions réunies, vu la situation pandémique sensible actuelle (Covid-19), a indiqué hier mardi un communiqué du ministère.

Réunie sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la commission multisectorielle, présidée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, «a recommandé la suspension, à partir du 13 novembre 2020, de la prière du vendredi uniquement dans cet édifice religieux, qui reprendra une fois les conditions réunies», vu la situation pandémique sensible actuelle, ajoute la même source.

La commission «a relevé que la Grande mosquée d'Alger a accueilli (vendredi dernier) une foule nombreuse de fidèles. Toutefois, des observations ont été faites et le Comité scientifique a mis en garde contre les éventuelles répercussions des dépassements relevés sur la santé publique», indique le communiqué.

La commission a discuté des conditions dans lesquelles s'est déroulée la prière du Vendredi à travers plusieurs wilayas. Au terme des exposés présentés et au débat animé par l'assistance, les participants à la réunion ont relevé que les citoyens «ont accueilli favorablement la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant réouverture des mosquées pour l'accomplissement de la prière du Vendredi».

Les participants à cette réunion ont salué «le sens de responsabilité et la prise de conscience» des citoyens à travers les wilayas du pays lors de la reprise de la prière du Vendredi, en dépit du grand nombre des fidèles accueillis dans plusieurs mosquées, ajoute le communiqué.

La commission a souligné que la pandémie est «préoccupante» notamment ces derniers jours, exigeant la prise de mesures supplémentaires et de dispositions spéciales annoncées dans le communiqué du Premier ministère du dimanche 8 novembre 2020, et appelle ainsi les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance et à respecter les mesures préventives en vigueur».

La première prière du vendredi a été accomplie à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El-Djazaïr), vendredi 6 novembre 2020, à l'instar des autres mosquées à travers le territoire national.

La salle de prière de la Grande mosquée d'Alger avait été inaugurée lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui célébré le 28 octobre dernier.

M. D.

MAUVAISE GESTION

LE PDG D'UNE FILIALE DE SONATRACH SUR LA SELLETTE

La Société de Transport d'Arzew (SOTRAZ), filiale du holding Sonatrach, ne cesse de péricliter depuis deux ans en raison d'une mauvaise gestion, qui donne l'impression aux travailleurs et aux membres du Conseil d'administration qu'elle fait l'objet d'un assassinat programmé. Une équipe d'auditeurs dépêchée par la direction générale du groupe, en octobre dernier, s'est enquis minutieusement et pendant des jours sur la situation de Sotraz. Le verdict est sans appel : une défaillance avérée dans le management.



Créé en 1991, Sotraz dont le siège se trouve à Arzew assure le transport de tous le personnel de Sonatrach sur tout le territoire national et emploie quelque 1 900 personnes. Jusqu'à il y a deux ans, soit avant l'arrivée de l'actuelle administration, Sotraz l'entreprise nationale s'était lancée dans un plan de redressement, mais aujourd'hui elle est en train de battre de l'ail. Une situation voulue qui profite au lobby privé selon un sentiment largement partagé par les travailleurs notamment les syndicalistes.

La raison de cette descente aux enfers est due en premier lieu à une anarchie caractérisée par des dépassements, d'abus de pouvoir et d'une transgression des lois de la République par le Président Directeur Général (PDG) Abdallah Arar, jure le syndicat de l'entreprise.

Elle s'est accentuée lorsque le PDG a décidé de recourir au privé pour assurer des prestations avec des clients suite au mouvement de contestation exigeant son départ.

Pour le Secrétaire général de la section syndicale des travailleurs (UGTA) de SOTRAZ, M. Mohamed Mourad Bendaha, cette décision relève du «sabotage» d'une entreprise qui était l'un des fleurons de Sonatrach. «Le seul objectif de ces pratiques est de faire baisser le chiffre d'affaire et de mettre à genoux l'entreprise en faisant valoir l'alibi selon lequel la grève a été la cause de la récession de l'entreprise», a affirmé M. Bendaha au Jeune Indépendant.

UN ASSASSINAT PROGRAMMÉ

A cela s'ajoute «le manque de pièces de rechange sciemment maintenu par la direction générale en vue de paralyser les moyens de transport et baliser la voie aux opérateurs privés», a-t-il souligné assurant que 29 rapports en ce sens ont été transmis à la direction générale du holding, à la centrale syndicale à Alger, au Premier Ministère y compris à la Présidence de la République.

Le syndicaliste évoque une volonté de mise à mort programmée de l'entreprise bien avant la grève soutenant que les débrayages sont venus justement pour contrarier ce plan. Depuis le début de l'année, plusieurs mouvements de contestations ont secoué l'entreprise demandant l'ouverture d'une enquête sur ce qu'ils ont qualifié de «dépassements prouvés» quant à la situation socio-professionnelle des travailleurs. Or, le PDG a opté pour «la politique de la terre brulée» et le rejet de tout dialogue.

Contacté par *le Jeune Indépendant*, le PDG, M. Arar a rejeté en bloc ces griefs qualifiant la section UGTA de l'entreprise de «syndicat de chauffeurs», soutenant qu'il était pour le dialogue. Lors des négociations avec la section syndicale pour mettre fin à la grève, sous la supervision de l'Union UGTA de la wilaya, Arar a délégué des responsables de l'entreprise. Dans tous les PV de réunions même les plus ordinaires ne figure pas sa signature.

Le SG du syndicat accuse également le PDG d'afficher un mépris à l'égard des revendications légitimes des travailleurs «Après la dernière grèves, sept travailleurs ont été licenciés arbitrairement en violation des textes de loi et du règlement intérieur», relate le syndicaliste.

Bendaha s'est dit étonné du silence de la direction générale de Sonatrach et du complexe SIP Holding, quant à la situation périlleuse de SOTRAZ. «On a l'impression qu'au milieu de la situation générale du pays, personne ne veut prendre ses responsabilités quitte à ce que le navire coule», a-t-il déploré amèrement. «Ceux qui veulent sauver leur entreprise et qui ont l'amour du pays sont taxés de perturbateurs ou de hirakistes», a-t-il encore dit.

L'IMBROGLIO DE «L'ACHETEUR DÉMISSIONNAIRE»

Un autre cas affaire est venu polluer l'atmosphère au sein de Sotraz. Il s'agit de l'implication totale de M. Arar pour recruter un employé contractuel qui a démissionné de l'entreprise. Ancien pompiste devenu acheteur au département d'approvisionnement, il démissionne en 2018 après que ses responsables directes aient découvert son implication dans deux affaires de surfacturation.

Confondu, il reconnait par écrit son forfait dans le questionnaire (dont une copie a été remise au Jeune indépendant). Cet employé n'est autre que l'époux de la secrétaire de direction du PDG.

«Pourquoi le PDG affiche un enthousiasme sidérant pour réintégrer un employé qui a démissionné de l'entreprise alors qu'en même temps l'entreprise est en difficulté financière, pourquoi s'est-il ingénié à licencier des travailleurs et en même temps il remue ciel et terre pour recruter à nouveau l'époux de sa secrétaire tout en intimidant les responsables du département approvisionnements», s'interroge-t-on par ailleurs parmi les travailleurs. «S'agit-il du sauveur de l'entreprise ? Son retour va-t-il faire de Sotraz un exemple de réussite du groupe Sonatrach ?», a encore affirmé un de ses collègues sur un ton dépité.

Interrogé sur ce sujet, M. Arar n'a pas nié les faits. Tout au contraire il s'est évertué à plaider la cause du «démissionnaire». «Toute personne a le droit de travailler, et je préfère ramener quelqu'un qui connait la boite», a justifié le PDG. «Nous connaissons tous la boite, et Arar a renvoyé des employés qui connaissaient la boite», rétorque le syndicaliste.

Confronté par le dossier équivoque de son «protégé», le PDG a estimé précisé qu'«il ne s'agit que d'une tentative de surfacturation et tant que l'achat n'a pas été effectué, on ne peut pas parler de surfacturation». Selon lui, la tentative de surfacturation n'est pas crime et ne mérite pas de questionnaire.

Le Jeune Indépendant a appris au cours de ses investigations qu'après que la direction ADM, saisie par le PDG ait refusée la réintégration de l'acheteur démissionnaire, ce dernier a fait appel à l'inspection de travail en s'appuyant sur une lettre d'approbation de recrutement signée par le PDG qui se dresse ainsi contre sa propre administration. Le plus stupéfiant pour le syndicat est qu'Arar a encouragé l'acheteur démissionnaire à saisir la justice pour forcer l'entreprise à le recruter à nouveau. Ces éléments ont, entre autres, été consignés par les auditeurs dépêchés par la direction générale.

«Le mis en cause a été appréhendé en flagrant délit de surfacturation, un questionnaire lui a été adressé par le chef de service du département approvisionnement le 20/12/2018, où il a reconnu les faits par écrit, suite à quoi il a déposé sa démission le 23/12/2018 pour éviter les poursuites judiciaires», lit-on dans un rapport transmis à la direction général . Beaucoup se disent étonné par l'acharnement du PDG à vouloir récupérer une personne qui devait être poursuivi pour atteinte aux intérêts de l'entreprise. «Depuis quand un PDG encourage un employé qui a démissionné à se pourvoir en justice contre l'entreprise de laquelle il a claqué la porte ? Du Jamais vu», a encore lancé M. Bendaha.

Ce qui est encore plus équivoque pour le syndicat est que le PDG a licencié 12 chauffeurs et suspendu 19 autres tandis qu'il a recruté une femme en tant que gestionnaire de stocks. Le syndicat dénonce également, la pression exercée sur le département approvisionnement et le service achat par le PDG. «M. Arar a autorisé sa secrétaire à faire partie d'une équipe d'audit pour inspecter le département approvisionnement» a-t-il fait savoir, estimant que «le but de Arar est de créer un climat de peur et de confusion au sein de ce département pour imposer son diktat et planter l'époux de sa secrétaire».

Les auditeurs de Sonatrach ont été offusqués par le fait qu'une secrétaire accomplisse leur métier. Suite aux mouvements de grève des travailleurs de SOTRAZ, un audit ordonné par le PDG de Sonatrach Toufik Hakkar a été effectué du 04/10/2020 et le 15/10/2020.

DÉCISIONS INDIVIDUALISTES ET PRÉJUDICIABLES

Les décisions prises par le PDG sans consulter le Conseil d'administration n'ont fait qu'aggraver la situation financière de SOTRAZ et les travailleurs de l'entreprise se retrouvent sans salaire. En mois de juin, M. Arar a décidé d'appliquer une augmentation des salaires de 5%, que le Conseil d'administration avait alors refusé en raison de la situation financière critique de l'entreprise qui ne permet pas une telle dépense. «Les décisions individualistes du PDG ont causé beaucoup de préjudices à la société et aux travailleurs», a révélé un membre du conseil d'administration de Sotraz qui a requis l'anonymat.

«SOTRAZ peine à se relever», a-t-il déploré, soulignant que la gestion chaotique de la direction actuelle a intoxiqué l'atmosphère au sein de cette filiale de Sonatrach.

Or, Arar ne reconnait pas le conseil d'administration, une structure clef de l'entreprise chargée de déterminer les orientations stratégiques puis de veiller à leur application, selon la même source qui déclare : «Nous avons découvert avec stupeur que le PDG ne connait même pas les procédures de passations des marchés.»

En outre, ce même membre du conseil d'administration qui brasse 30 années de services en tant que haut responsable à Sonatrach a mis en garde contre le capharnaüm dans lequel se trouve l'entreprise. «le PDG outrepasse ses prérogatives sans se soucier des travailleurs, de leur droit ou de leur bien-être», s'est inquiété ce cadre, avertissant, au demeurant, qu'en cas de l'entêtement du PDG à poursuivre ce mode de gestion, la société «fonce droit dans le mur».

Aux dernières nouvelles, la direction générale de Sonatrach a dépêché une équipe d'Audit qui a passé au crible tous les services de Sotraz tout en discutant avec les travailleurs pour tâter le pouls de la situation interne.

Le rapport qui est depuis une semaine sur le bureau du PDG dresse un tableau peu reluisant sur la gestion d'Arar. Le Jeune indépendant reviendra sur cette affaire dans les prochaines éditions.

Mohamed Mecelti

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE TINDOUF

Numéro d'identification fiscale 408015000037011

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIUBITION PROVISOIRE

Basé sur le PV de comité des marches publics de la wilaya et des délégations de service public N°34/2020 daté le : 21/10/2020 ,et en raison de rejet du marché relatif à Fourniture de voirie y compris le transport tranche 2020 : Ciment sac de 50kg (42,5)-.Emulsion 60% à 65%-Gravier concassé 3/8-Peinture routière et diluant-Habillement et chaussures de sécurité-Outillage et matériaux de construction-Panneaux de signalisation routière, par la comité ci-dessus pour le motif du non-conformité des conditions d'éligibilité mentionnées dans l'annonce avec qui est mentionné dans le cahier des charges ,la direction des Tavaux publics de Tindouf est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°07/2020 que l'avis d'attribution provisoire du dit projet inséré aux quotidiens nationaux الجزائر مائتن du 19/07/2020 et le jeune indépendant en date du 19/07/2020 est annulé .

Le Jeune Indépendant **du 11/11/2020 / ANEP 2016018068**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a L'article 52 et 65 du décret présidentiel 247/2015 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de L'APC de Bordj Bou-Arreridj informe que l'avis D'Appel a la Candidature ouvert avec exigence minimale : journal El djazair en date du :21/05/2020 Et journal Le jeune indépendant en date du : 21/05/2020

Que L'opération/ Réalisation Réseaux Assainissement Village SOULIT couté EST

- Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit/

Lot	DESIGNATION	LE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	OBSERVATION
01	Réalisation Réseaux Assainissement Village SOULIT couté EST	AY FOUAD NIF:188342700075195	28.007.007.00 DA	ETP Moins Disant

Les soumissionnaires peuvent introduire leur recoures dans un délais de 10 jours compter de la parution de cet avis d'attribution auprès du comité de marché de L'APC.

Le Jeune Indépendant **du 11/11/2020 / ANEP 2016018087**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE HASSI R' MEL

COMMUNE DE HASSI R' MEL

N° :CODE FISCAL : 0306000070

AVIS D'OFFRES OUVERT N° 05/2020

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi R'mel lance un avis d'appel d'offres restreint national pour la réalisation des travaux suivants:

N°	Désignations	Catégorie professionnel	N de qualification
01	Réalisation d'une route menant vert nouveau cimetière a belil	Travaux publics	03
02	Revetement et amenagement en gazon synthétique les cours ecoles primaire	Travaux publics/ Construction	02
03	Amenagement urbain cite 250 logement belil	Travaux publics	03
04	Réalisation et aménagement dédoublement entrée belil vert hassi R'mel	Travaux publics	03
05	Achèvement rénovation des conduites d' aduction en eau potable Hassi R'mel	Hydrolique	06
06	Equipement et aménagement les salles de conférences centre culturel sayadi laid et benmebarek	Travaux publics/ Construction	02
07	Amenagement et réfection des cimetières	Travaux publics/ Construction	02
08	Réalisation et revetement stade cumunnale avec gazon synthétique belil	Travaux publics/ Construction	03
09	Réalisation forage avec équipement , profondeur 250 m zone hassi R'mel	Hydrolique	03
10	Réalisation des conduites d' aduction en eau potable entre daite lohe et bouzbaire 1re tranche	Hydrolique	06
11	Réalisation de travaux l' électricité et de éclairage public pour les régions rurales	Certificat de certification par sonlgaz	

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de5000.00 DA auprès du bureau e Marché de l A.P.C.

Les offres établies conformément à la réglementation en vigueur doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes :

1. *Declaration de candidature*
2. *Déclaration de probité*
3. *Register commercial*
4. *Numéro d'identification fiscal*
5. *Billon annuelle l'anne passé*
6. *Certificat de qualification*
7. *Extrait de role apuré ou échéancier*
8. *Certificat de mise a jour CNAS-CASNOS-CACOPATH*
9. *Casier judiciare.*
10. *Liste de moyens materials*
11. *Liste de moyens humains*
12. *Certicat de dépôt des comptes sociaux des sociétés commerciales sarl – eurl – snc -spa*
13. *quittance d'achat de cahier des charges.*
14. *extrait de rôle*
15. *références professionnelles*

les offres doivent être déposées au bureau du président de l' assemblée populaire communale de la commune de H. R' mel

Les soumissions sont classées en :

1ère enveloppe pour l'offre technique
2ème enveloppe pour l'offre financière

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporte que la mention suivante :

« Appel d'offre ouvert N°...../2020» « A ne pas ouvrir le nom du projet..... »

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.
Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tient au siège de l'APC de Hassi R'mel le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 11/11/2020 / ANEP 2016018115**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OFFICE NATIONALE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRE

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BISKRA

Sise a : *Quartier Administratif El alia Biskra*

Identifiant fiscal N° : 098407019067515

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

de l 'avis d'appel d'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales

Conformément aux dispositions de l article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publique et des délégations de service public, la direction des œuvres universitaires de Biskra déclare les résultats de l'appel d'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°02/DOUB/2020 pour l'année 2021 relatif à l'approvisionnement des résidences universitaires de Biskra en **œufs frais** paru le **20/09/2020** aux quotidiens nationaux : **le jeune Indépendant,** الحوار que les lots mentionnés ci-dessous sont attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N° lots	Désignation des lots	Etablissements	N° fiscal	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Date Jusqu' au	Classement
03	œufs frais	Laidli Messaoud	19010350149725	100	19.715.920.00	31/12/2021 Une année renouvelable qui ne peut les excédé les 5 ans	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés De MINISTÈRE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 11 Rue Doudou Mekhtar Ben Aknoune Alger dans un délai de (10) jours dés la première parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, ceux d'entre eux qui sont intéressés , de se rapprocher de ses services , au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché , à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément a l'articles 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publique et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 11/11/2020 / ANEP 2016018153**

DIALOGUE POLITIQUE LIBYEN

Des élections et un gouvernement unifié s'imposent

Le Forum du dialogue politique inter-libyen, parrainé par l'ONU, débuté lundi, vise à aboutir à un règlement définitif de la crise libyenne qui renforcera le cessez-le feu et permettra d'arriver à des élections et un gouvernement unifié, selon l'ONU.

Des représentants libyens de tous bords ont entamé lundi des pourparlers directs en Tunisie, sous l'égide des Nations unies, relançant l'espoir d'un accord sur un nouveau gouvernement unifié et l'organisation d'élections, après neuf ans de crise politico-sécuritaire. La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Stephanie Williams, s'est dite «optimiste», évoquant «une lueur d'espoir». Ce Forum de dialogue politique réunit durant environ une semaine 75 Libyens de tous bords. Les participants ont été sélectionnés par l'ONU, y compris parmi les deux camps rivaux, le gouvernement d'union (GNA) reconnu par les Nations unies et basé à Tripoli, et celui de l'Est basé à Tobrouk.

Le dialogue vise «un retour à la légalité dans ce pays en proie aux violences depuis 2011», et «particulièrement à parvenir à un consensus autour des modalités de gouvernance qui conduiront à des élections dans les plus brefs délais», avait indiqué récemment Stéphanie Williams.

Les participants auront aussi à choisir un conseil présidentiel de trois membres représentant la Cyrénaïque (Est), la Tripolitaine (Ouest) et le Fezzan (Sud) -les trois régions libyennes-, et un chef de gouvernement. Ils devront s'accorder sur la façon



de faire valider ces nominations par les institutions libyennes. «La seule voie de recouvrement de la légalité en Libye est la voie des urnes», avait-elle déclaré en marge de la réunion de la Commission militaire mixte «5+5», tenue la semaine écoulée à Ghadames dans l'Ouest de la Libye. Le Forum du dialogue inter-libyen concorde au lendemain du cessez-le-feu signé entre les belligérants libyens, le 23 octobre dernier à Genève.

Mme Williams avait rappelé récemment que lorsque les dirigeants mondiaux se sont réunis lors de la conférence internationale sur la Libye, à Berlin, en janvier de cette année, ils ont demandé à l'ONU de faciliter un processus politique et de réconciliation intra-libyen inclusif.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé les conclusions de la conférence de Berlin dans la résolution 2510, notant que l'accord politique libyen de 2015 et ses institutions devraient servir de «cadre viable» pour une solution politique en Libye, ainsi que d'autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les principes.

«La résolution 2510 faisait également écho aux demandes des Libyens que nous entendons depuis plus d'un an maintenant: la nécessité d'utiliser ces pourparlers intra-libyens pour mettre en place un Conseil de présidence fonctionnel et former un gouvernement libyen «unifié, inclusif et efficace», a-t-elle soutenu.

Pour Peter Millett, ancien ambassadeur britannique pour la Libye, le but premier est d'obtenir un accord sur un calendrier électoral de court terme. Ceci exige «un message clair de la communauté internationale» sur le fait «qu'elle sanctionnera quiconque entravera les processus».

Un consensus est réalisable «si les forces étrangères s'abstiennent de toute ingérence», a relevé pour sa part le président tunisien, Kais Saied.

«Le futur de la Libye est entre vos mains», a exhorté pour sa part le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message vidéo adressé aux participants. Il a appelé au respect de l'embargo sur les livraisons d'armes vers la Libye.

L'ambassadeur européen pour la Libye, Jose Sabadell, qui a suivi l'ouverture en visio-conférence parmi de nombreux autres diplomates, a souligné le «soutien ferme» de l'UE. «Il y a sur le dossier libyen des signaux encourageants», «une dynamique positive», a jugé par ailleurs le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Le pape François a exprimé dimanche l'espoir que ce dialogue mette fin à «la longue souffrance du peuple» libyen. **R. I.**

ÉTATS-UNIS

Biden se met au travail en faisant fi des résistances de Trump

Joe Biden et Donald Trump ont entamé lundi un pas de deux qui pourrait durer des semaines : le premier s'est adressé aux Américains en les implorant de porter le masque contre le Covid-19, le second a réglé ses comptes avec son ministre de la Défense, limogé.

Promettant d'être « guidé par la science et les experts », le démocrate a endossé son habit de président élu des États-Unis en dévoilant les membres de son comité consultatif chargé de présenter dès son investiture, le 20 janvier, un plan détaillé pour sortir le pays de la crise sanitaire et économique.

Ce comité rassemble des experts reconnus et des anciens de l'administration de Barack Obama, dont le « lanceur d'alerte » Rick Bright, limogé d'une agence fédérale au cœur de la réponse sanitaire au début de la pandémie.

Lors d'une allocution dans sa ville de Wilmington, dans le Delaware, Joe Biden a plaidé une nouvelle fois pour le port du masque qui « n'est pas une posture politique ». « Il est temps de mettre fin à la politisation des gestes responsables de santé publique », a-t-il martelé alors que de nombreux partisans de Donald Trump rechignent à se couvrir le visage et que le président sortant n'a eu de cesse de minimiser la pandémie

M. Biden avait auparavant, dans un communiqué diffusé par son équipe de transition, salué l'annonce par les laboratoires Pfizer et BioNTech d'un vaccin « efficace à 90 % » contre le Covid-19, qui apporte « tant de raisons d'espérer ».

Donald Trump, dont l'agenda était, dans un effet de miroir saisissant, totalement vide pour la sixième journée consécutive, a également salué cette « excellente nouvelle ». « La aBourse est en forte hausse », s'est-il félicité dans un tweet en lettres capitales.

Les marchés mondiaux se sont en effet envolés, mais ils étaient déjà portés par l'annonce de la victoire de Joe Biden. Le milliardaire républicain, lui, refuse toujours d'admettre sa défaite.

Il a annoncé sur Twitter le limogeage, attendu, du chef du Pentagone, Mark Esper.

Les relations entre le bouillant président républicain et ce technocrate de 56 ans étaient tendues depuis juin, quand Mark Esper s'était opposé publiquement au déploiement de l'armée pour réprimer les manifestations antiracistes dans le pays.

Il est remplacé par le directeur du centre national de contre-terrorisme, Christopher Miller.

Ce limogeage est « une démonstration troublante de l'intention du président Trump d'utiliser ses derniers jours au pouvoir pour semer le chaos dans notre démocratie et à travers le monde », a déploré la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi.

Donald Trump, qui ne s'est pas encore exprimé en public depuis l'annonce des résultats samedi, a promis de multiplier les actions en justice en arguant de « fraudes » électorales pour lesquelles il n'a pas fourni de preuves. « La Géorgie sera une grande victoire », « le Wisconsin se présente très bien », « le Nevada s'avère être un cloaque de votes bidon », « la Pennsylvanie nous a empêchés d'observer l'essentiel du dépouillement »… Sur Twitter, il a une nouvelle fois énuméré ses griefs au sujet d'États acquis ou presque à son adversaire, mais toujours sans apporter d'élément concret pour appuyer ses accusations.

Les chances d'aboutir des procédures judiciaires sont très minces, car il faudrait trouver des arguments convaincants pour invalider des dizaines de milliers de voix non pas dans un État, mais dans quatre ou cinq d'entre eux. Et pour l'instant, le camp Trump n'a pas réussi à présenter un tel dossier.

Lors d'une étrange conférence de presse organisée à Washington, Kayleigh McEnany, porte-parole de la Maison Blanche, a affirmé lundi que l'élection n'était « pas terminée » et accusé les démocrates d'avoir « triché ».

Fait remarquable : la chaîne Fox News a interrompu la retransmission en direct, jugeant irresponsable de relayer des accusations de fraude qui ne reposent sur aucun élément concret.

S'il a estimé que Donald Trump était « à 100 % en droit » d'envisager des recours, le puissant patron de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, a prononcé un discours tout en prudence, sans jamais faire siennes ces accusations de fraude. « Une poignée de recours en justice de la part du président ne signent pas vraiment la fin de la République », a-t-il relevé, comme pour minimiser la portée des actions de la Maison Blanche.

PALESTINE

Décès du secrétaire du Comité exécutif de l'OLP Saëb Erekat

LE SECRÉTAIRE du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erekat, est décédé mardi à l'âge de 65 ans après avoir contracté le nouveau coronavirus, a indiqué la présidence palestinienne.

«Atteint de fibrose pulmonaire et greffé du poumon, Saëb Arekat est décédé il y a peu de temps à l'hôpital Hadassah» d'El-Qods occupée, où il avait été admis le 18 octobre, a précisé la présidence palestinienne. Saeb Arekat, l'une des personnalités palestiniennes les plus connues à l'étranger, habitait la ville de Areha en Cisjordanie occupée. Il avait participé en tant que négociateur, côté palestinien, aux pourparlers de paix avec Israël, qui sont dans l'impasse depuis des années. Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est déclaré attristé par le décès de son «ami» Saëb Arekat, en affirmant que c'est une «perte immense» pour les Palestiniens.

«Le départ d'un frère et d'un ami, du grand combattant, le Dr Saëb Arekat, est une grande perte pour la Palestine et pour notre peuple, et nous en sommes profondément attristés», a déclaré dans un communiqué M. Abbas, en annonçant un deuil de trois jours pour les Palestiniens. **R. I.**

JUDO : LA SÉLECTION ALGÉRIENNE POURSUIT SA PRÉPARATION À TIKJDA

LA SÉLECTION algérienne de judo, seniors messieurs, en stage à Tikjda (Bouira) depuis le 31 octobre, poursuivra sa préparation jusqu'au 20 novembre, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).»En concertation avec la commission médicale nationale et la direction technique nationale (DTN), nous avons décidé de poursuivre le stage, qui devait prendre fin le 8 novembre, jusqu'au 20 novembre. Cette décision intervient suite aux derniers développement de la pandémie de Covid-19 en Algérie et afin de protéger nos athlètes du virus», écrit la FAJ sur sa page Facebook.Composée de 13 judokas, la sélection nationale en regroupement depuis 31 octobre à Tikjda, prépare les importantes échéances internationales à venir, dont les qualifications aux Jeux olympiques de Tokyo. Rappelons qu'un seul cas positif au COVID-19 a été décelé parmi les membres de la sélection algérienne, lors des derniers tests effectués le 31 octobre.

GYMNASTIQUE : LES MONDIAUX-2021 SE DÉROULERONT AU JAPON (FIG)

LES CHAMPIONNATS du mondes-2021 de gymnastique artistique, initialement prévus à Copenhague en octobre, se dérouleront finalement au Japon, à Kitakyushu (sud-ouest), annonce la Fédération internationale de gymnastique (FIG). La capitale danoise avait renoncé début juillet à accueillir la compétition, sans que la FIG ne précise alors les raisons ayant conduit à cette décision. La ville japonaise organisera également les Mondiaux de gymnastique rythmique dans la foulée. «Les dates exactes des deux événements seront confirmées sous peu», indique la FIG dans son communiqué.»La Fédération japonaise de gymnastique est prête à accueillir ces deux événements malgré les incertitudes liées à la pandémie de Covid-19», écrit la fédération internationale. Ces deux Championnats du monde interviendront ainsi trois mois après les Jeux olympiques de Tokyo, décalés d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, à l'été 2021 (23 juillet-8 août). Il n'y a d'habitude pas de Mondiaux de gymnastique artistique en année olympique. Mais le report des Jeux de Tokyo a exceptionnellement bousculé ce schéma.

CYCLISME / CLASSEMENT UCI : LE SLOVÈNE PRIMOZ ROGLIC TERMINE LA SAISON EN TÊTE

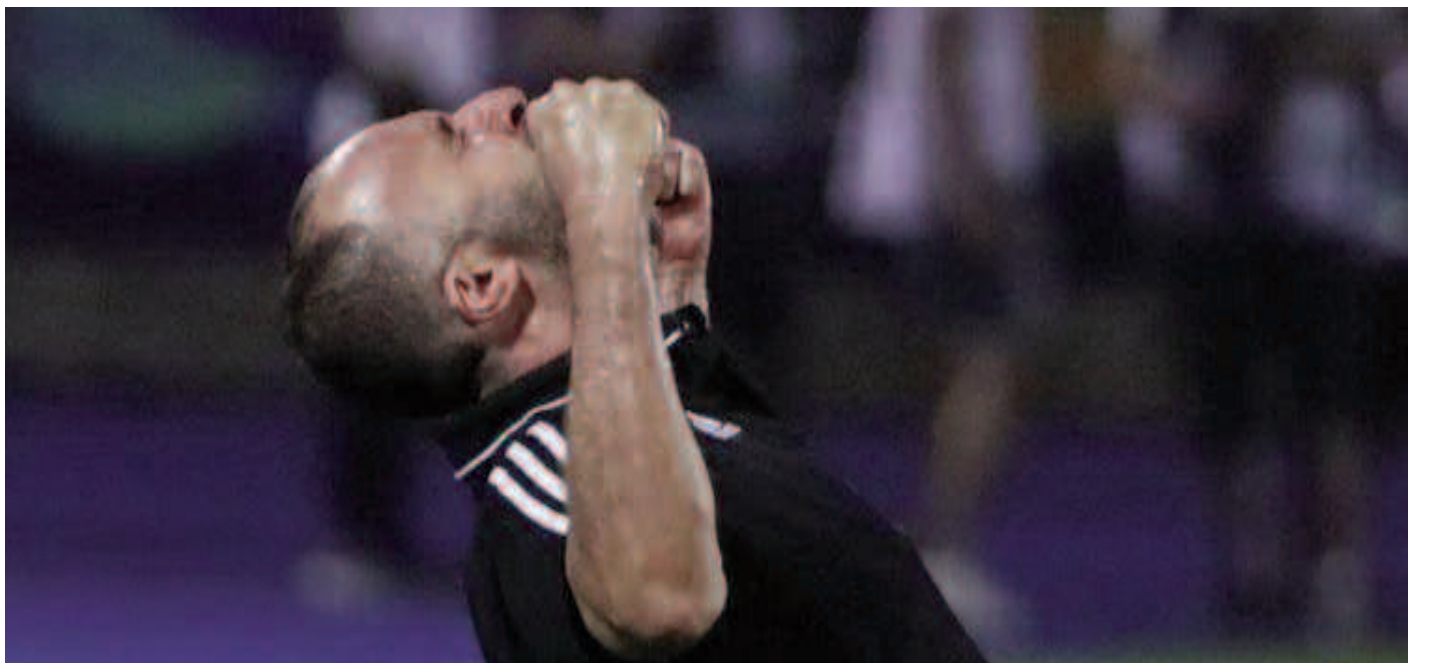
LE VAINQUEUR du Tour d'Espagne, le Slovène Primoz Roglic, figure en tête du classement final 2020 de l'Union cycliste internationale (UCI) publié lundi. Le Slovène, vainqueur aussi de Liège-Bastogne-Liège et deuxième du Tour de France, domine le classement avec 2431 points, devant son compatriote Tadej Pogacar, vainqueur du Tour de France, qui finit la saison avec 1995 points. Le Belge Wout van Aert complète le podium avec 1807 points, notamment grâce à deux victoires d'étapes sur le Tour de France et une victoire sur Milan-Sanremo. C'est la deuxième année consécutive que Roglic termine la saison en tête du classement UCI.

Top 10 du classement UCI :

1. Primoz Roglic (Team Jumbo-Visma)2431 points
2. Tadej Pogacar (UAE-Team Emirates) 1995 points
3. Wout van Aert (Team Jumbo-Visma)1807 points

Djamel Belmadi satisfait de l'état de la pelouse du 5-Juillet

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est montré satisfait de l'état de la pelouse du stade Olympique du 5-Juillet (Alger), à trois jours de la réception du Zimbabwe, jeudi (20h00) dans le cadre de la 3e journée (Gr. H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.



«Nous constatons qu'ils ont bien travaillé (l'équipe d'entretien de la pelouse, ndlr). Le fait qu'il n'y a pas eu de matchs de championnat a permis aux ingénieurs de nous donner une pelouse impeccable, nous reconnaissons le fait qu'ils ont bien travaillé, c'est une bonne chose. Je ne pense pas que nous allons nous entraîner sur cette pelouse, je préfère effectuer l'ultime séance d'entraînement de la veille du match à Sidi-Moussa », a indiqué Belmadi dans une déclaration accordée au site de la Fédération algérienne (FAF).Arrivé dimanche à Alger, le coach national, accompagné de trois membres de son staff technique (Aziz Bouras, Zahir Bensedira et Madjid Bouguerra) a effectué une visite à l'enceinte olympique, où il a eu à inspecter les différentes installations. La délégation de l'équipe nationale a visité également les vestiaires, notamment celui nouvellement réaménagé à l'étage, avant d'opter pour celui se trouvant près du terrain « afin d'optimiser le temps à utiliser entre les deux mi-temps », précise la FAF. « L'absence du public ? C'est là où le bât blesse. On aurait aimé la présence de nos supporters qui sont une partie intégrante de notre projet. On sait l'amour qu'ils ont pour leur équipe. La situation est telle qu'on doit l'accepter, on aura une pensée pour eux. Je sais qu'ils seront devant leur écran de télévision pour nous soutenir », a-t-il tenu à dire. « Ils sont une partie intégrante de notre projet. Il y a beaucoup de motivation quand on joue devant nos supporters et on leur propose du bon football. La situation fait qu'on ne pourra pas bénéficier de leur apport. On aura une pensée pour eux. Je sais qu'ils seront nombreux devant leur petit écran à nous suivre », souligne Belmadi en conclusion de son intervention au média officiel de la FAF. Le sélectionneur a par la suite souligné que l'entrainement de veille de match ne se fera pas dans l'enceinte olympique, mais au CTN de Sidi Moussa conformément aux habitudes de la sélection. Rappelons que le coup d'envoi du match face au Zimbabwe comptant pour la troisième journée des qualifications à la CAN 2022 (Groupe H) sera donné ce jeudi à 20h.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) :

Le CR Belouizdad et le MC Alger plutôt bien servis

LE CR BELOUIZDAD, champion d'Algérie 2019-2020, jouera à domicile le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique contre Al-Nasr (Libye) entre le 27 et le 29 novembre, selon le programme publié lundi par la Confédération africaine de football à l'issue du tirage au sort. La manche retour aura lieu à l'extérieur entre le 4 et le 6 décembre. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya).Le représentant algérien accueillerait son adversaire à l'aller le 22 ou le 23 décembre, avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 5 ou le 6 janvier 2021. Le second représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine des clubs, le MC Alger, se déplacera au Bénin pour affronter les Buffles du Borgou lors de la première manche du tour préliminaire (27-29 novembre) avant d'accueillir son adversaire au stade 5-Juillet de la capitale au retour (4-6 décembre). En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) – CS Sfaxien (Tunisie). Le match aller aura lieu à domicile et la manche retour en déplacement. La Confédération africaine de football a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola).En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) – US Gendarmerie nationale (Niger).Les deux clubs algériens joueront le match aller en déplacement (22-23 décembre) avant de recevoir leurs adversaires respectifs (5-6 janvier 2021).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS :

L'Assemblée générale extraordinaire reportée

L'ASSEMBLÉE générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour l'installation des commissions de candidatures, recours et passation de consignes en vue des prochaines élections, a été reportée à une date ultérieure, a appris mardi l'APS auprès de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGEx, programmée initialement pour samedi prochain à Alger, était de désigner des commissions électorales en vue de l'AG élective. Cette dernière devait permettre au président élu de terminer le mandat olympique 2017-2020.''Vu la situation sanitaire que traverse notre pays liée au Covid-19, l'instance fédérale informe que l'Assemblée générale extraordinaire, prévue initialement le samedi 14 novembre à Alger, est reportée à une date ultérieure, après accord des services compétents du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)'', a expliqué la FAT. Le président élu de la FAT, Mohamed Bessaâd, avait été suspendu «temporairement» fin 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, pour ''mauvaise gestion'', rappelle-t-on. Trois présidents se sont succédé depuis pour assurer l'intérim. Il s'agit de Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar actuellement.Mais le 16 octobre dernier, un responsable du MJS a annoncé à l'APS que le ministère avait décidé de lever la «suspension provisoire» dont fait l'objet Mohamed Bessaâd. Selon la même source, Bessaâd «a été victime d'une décision arbitraire basée sur des motifs non réglementaires». Depuis, ce dernier n'a pas retrouvé son poste et aucune explication n'a été donnée à ce sujet.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE-ZIMBABWE (J-3):

Les «Verts» dans leur jardin à Sidi Moussa pour préparer les Wariors

La sélection algérienne de football va enfin renouer avec l'ambiance des matchs officiels, à l'occasion du stage entamé ce Lundi au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) en prévision de la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 novembre à Alger et le 16 du même mois pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.



Pour rappel avant d'affronter les «Warriors», les coéquipiers du capitaine Ryad Mahrez restaient sur deux matchs amicaux disputés en octobre dernier, face au Nigeria en Autriche (1-0) et au Mexique (2-2) aux Pays-Bas. L'attente aura été longue pour les «Verts» qui vont ainsi reprendre la route pour la défense de leur titre continental décroché à la CAN-2019 en Egypte, après avoir entamé admirablement la campagne qualificative en novembre 2019 en s'imposant d'abord largement à Blida face à la Zambie (5-0), avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0). Mais la pandémie de coronavirus (Covid-19) est venue interrompre l'ensemble des compétitions à travers le monde, dont les épreuves relevant de la Confédération africaine (CAF), ce qui explique les 12 mois passés par l'équipe nationale loin de tout match officiel. L'objectif des «Verts» est désormais de sceller leur qualification pour la phase finale de la CAN-2021 avant terme.En vue ce ces deux rencontres, le sélectionneur national Djamel Belmadi a fait appel à 24 joueurs, une liste jugée «assez cohérente» par les observateurs au vu des éléments à sa disposition. On notera ainsi le retour du défenseur central Djamel Benlameri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique lyonnais (France), mais également du milieu offensif Adam Ounas qui est en train de retrouver ses sensations avec Cagliari (Italie). Le néo-attaquant de Nîmes Olympique (France) Karim Aribi signe en revanche sa première convocation dans le «Club Algérie». Côté défections, le latéral droit de l'OGC Nice (France), Youcef Atal, testé positif au Covid-19, a déclaré forfait. Déjà absent pour blessure lors des deux matchs amicaux d'octobre dernier, Atal devra patienter pour retrouver la sélection. Il a été remplacé par le défenseur du Club Africain (Tunisie), Hocine Benayada, appelé en renfort par Belmadi. Le natif d'Oran (28 ans) avait déjà été convoqué chez les «Verts», mais sans pouvoir jouer le moindre match. L'ailier gauche Youcef Belaïli, qui vient de trouver enfin un point de chute en s'engageant avec le Qatar SC, et l'attaquant Islam Slimani, en manque de temps de jeu avec Leicester City (Premier League anglaise), restent toujours à l'écart. Idem pour le milieu de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice/France), appelé à faire face à une rude concurrence dans son poste. Sur l'ensemble des 24 joueurs retenus pour les deux rendez-vous face au Zimbabwe, 18 avaient été sacrés champions d'Afrique en Egypte. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022 en raison de la pandémie de

ALGÉRIE - ZIMBABWÉ

Les Verts décidés à vaincre le signe indien 31 ans après

C'EST Lundi en début de soirée que les joueurs de la sélection algérienne ont retrouvé leur quartier général à Sidi Moussa où ils ont entamé un regroupement en prévision de la double confrontation contre le Zimbabwe, rentrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021, décalée à 2022. Pratiquement tous les joueurs étaient au rendez-vous, à l'exception de Youcef Atal dont le retour chez les Verts a été finalement reporté après avoir été testé positif au covid-19.Cela a permis à l'entraineur national d'entrer vite dans le vif du sujet, surtout qu'il n'aura pas beaucoup de temps pour préparer les deux matchs en question. En tout cas, Belmadi prend très au sérieux l'adversaire, une équipe qui a souvent donné du fil à retordre aux Verts. En effet, les confrontations entre les Fennecs et les Warriors se limitent à six rencontres, toutes dans un cadre officiel. Les Verts ont gagné deux fois, certes, mais la dernière victoire remonte à 1989, à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 1990. Cela fait 31 ans donc que l'Algérie n'a pas gagné face au Zimbabwe et depuis le dernier succès, il y a eu tout de même quatre confrontations. Ces quatre matches se sont soldés par une victoire des Zimbabwéens et trois nuls. La dernière rencontre entre les deux pays a eu lieu lors de la Coupe d'Afrique des nations, qui s'était déroulée au Gabon, en 2017. Menés au score par deux fois, les Verts ont dû attendre les dernières minutes pour égaliser grâce à Riyad Mahrez. C'est dire que la double confrontation face au Zimbabwe doit être prise au sérieux, surtout que l'adversaire souhaiterait faire tomber les champions d'Afrique et consolider leur deuxième place du groupe H. Lors de la précédente journée, les Warriors sont allés s'imposer en Zambie (2-1).C'est dire que ce regroupement sera d'une importance extrême, puisque la bande à Belmadi espère valider prématurément son billet pour la phase finale au Cameroun afin de se consacrer aux qualifications du Mondial 2022 au Qatar. Ayant remporté leurs deux premiers matchs contre la Zambie et le Botswana, les coéquipiers de Mahrez tablent sur un carton plein au cours des deux matchs face au Zimbabwe, les 12 et 16 courant à Alger et à Harare, respectivement.

Ligue 1 : Le début de saison maintenu au 28 novembre

LE COUP d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1, saison 2020-2021, est maintenu au 28 novembre, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP).La date a été confirmée lundi suite à l'annonce par la Confédération africaine de football (CAF) du calendrier de ses deux compétitions de clubs, auxquelles quatre représentants algériens prendront part, le CR Belouizdad et le MC Alger (Ligue des champions) ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie (Coupe de la Confédération). D'autre part, la Supercoupe d'Algérie 2018-2019 entre l'USM Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie) est maintenue pour le 21 novembre, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministère, précise la même source.

CAF CC : FUTURS ADVERSAIRES DE LA JSK ET L'ESS

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola).En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'ESS affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger).Le tour préliminaire se jouera courant novembre (aller : 20, 21 et 22, retour : 27, 28 et 29). Le premier tour est prévu quant à lui en décembre (aller : 11, 12 et 13, retour : 18, 19 et 20).

LIGUE 1 / MC ORAN : MISE À L'ÉCART DU DÉFENSEUR HICHEM BELKAROUI

LE DÉFENSEUR central Hichem Belkaroui a été écarté de l'effectif du MC Oran qu'il a rejoint lors du mercato estival, a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Belkaroui, qui a évolué la saison passée à l'USM Alger avant que son contrat ne soit résilié à l'amiable, est accusé d'être «derrière une tentative de grève des joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière», a précisé la même source. L'ancien joueur international, «qui a fait l'objet d'un rapport accablant rédigé à son encontre par l'entraîneur Bernard Casoni et le directeur
sportif Omar Belatoui», n'a pas reconnu la décision de sa direction, a-t-on appris de son agent.
Il estime, d'ailleurs, qu'il s'agit d'un «licenciement abusif», tout en promettant de défendre «jusqu'au bout ses intérêts». Signataire d'un contrat de deux ans, Belkaroui compte saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) s'il venait à être interdit de participer aux entraînements avec ses coéquipiers, a ajouté la même source. Le joueur de 29 ans fait partie d'une douzaine de nouveaux éléments que le président Tayeb Mahiaoui a recrutés pendant le mercato estival, rappelle-t-on.
Natif d'Oran, il a fait l'essentiel de sa carrière en Tunisie où il a porté les couleurs des deux clubs phares de la capitale, à savoir l'ES Tunis et le Club Africain.

MERCATO : LE BARAC AURAIT CHANGÉ D'AVIS POUR DEMBÉLÉ

LE BARÇA a changé d'avis sur Ousmane Dembélé, mis en vente par le club catalan l'été dernier.
Ousmane Dembélé a un contrat avec Barcelone qui expire en 2022. Le Français, annoncé partant tout au long de l'été dernier afin de faire de la place au Lyonnais Memphis Depay en Catalogne, a fait changer d'avis les dirigeants Blaugrana. Ainsi, l'ancien Rennais ne sera pas mis sur la liste des transferts cet hiver comme initialement prévu par la direction Blaugrana. L'ailier a démontré qu'il pouvait être utile lors des dernières rencontres et va bénéficier d'un temps de jeu majoré avec la blessure de son concurrent Ansu Fati.

CONSTANTINE

Plus de 34.000 doses de vaccin antigrippal pour la saison 2020-2021

LA WILAYA de Constantine a bénéficié, au titre de la saison 2020-2021 d'un quota de plus de 34.000 doses de vaccin dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée cette semaine, a-t-on appris hier, auprès du directeur de la santé et de la population (DSP) par intérim, Adil Daâs.

La priorité dans cette campagne sera accordée aux catégories les plus vulnérables de la population, les malades chroniques présentant un risque élevé aux complications de la grippe, les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité, a précisé le même responsable.

Des équipes pluridisciplinaires composées notamment de médecins spécialistes et généralistes et paramédicaux ont été mobilisées à travers les établissements de santé de diverses communes de la wilaya, hôpitaux, polycliniques, salles de soins et dispensaires afin de garantir la réussite de cette opération, a-t-on encore ajouté.

Ce quota de vaccins, établi selon les besoins exprimés par les services sanitaires de la wilaya, est destiné également aux personnels du secteur de la santé qui sont concernés chaque année par cette vaccination, a-t-il rappelé, soulignant que cette opération devrait s'étendre sur toutes les saisons automne-hiver, pour permettre à un « nombre maximum de citoyens » de se faire vacciner.

Des quantités parmi ce quota global seront disponibles dans les officines pharmaceutiques et, sont remboursables par la sécurité sociale. Des actions de sensibilisation visant à informer les personnes à risque sur la gravité potentielle de la grippe et sur l'importance de la vaccination « comme un moyen sûr et efficace pour prévenir la maladie et les risques de complications », notamment en cette conjoncture exceptionnelle, marquée par la propagation de la pandémie Covid 19 ont été organisées au cours des mois derniers pour inciter les citoyens à adhérer à l'opération de vaccination, a conclu la même source.

LES CASCADES D'OUED EL BARED À SÉTIF

Le charme envoûtant d'un site paradisiaque

Il suffit juste de quitter la localité de Tizi N'Bechar -à 34 km au Nord de Sétif- et de parcourir quelques centaines de mètres vers l'Est sur le chemin de wilaya (CW) n 137-A, une route sinueuse qui relie la commune susnommée et celle d'Oued El Bared, pour être saisi par la beauté époustouflante du décor.

La verdure est bientôt supplantée par un paysage montagneux sur lequel semble veiller le majestueux massif des Babors à la surface duquel s'accrochent des buissons d'orophyte, une plante endémique propre aux forêts humides de cette région.

Après un peu plus de dix kilomètres de lacets, une plaque indique, vers la gauche, les cascades d'Ouled Ayad, un site niché à trois kilomètres de là, au pied du versant Ouest de l'imposante chaîne des Babors où le silence n'est rompu que par le bruit si distinctif des chutes d'eau dévalant en flots discontinus la paroi abrupte et très escarpée de la montagne.

En contrebas, comme lovés au pied de l'escarpement rocheux, apparaissent de nombreux rochers au milieu desquels serpente, venue des cimes vertigineuses des Babors, une eau pure et presque glacée, même au plus fort de l'été, formant, ici et là, de minuscules lacs limpides où de nombreux jeunes gens n'hésitent pas, durant la saison chaude, à piquer une tête.

Un spectacle sauvage et saisissant qui laisse le visiteur sans voix, surtout lorsque le lieu est admiré depuis les hauteurs. Cette vue plongeante requiert néanmoins du souffle et des muscles, car il faut gravir toute une série d'escaliers. Mais le jeu en vaut la chandelle. Et puis, la beauté prodigieuse du site fait oublier la fatigue.

Les férus de randonnées pédestres, les amoureux de la nature, les sportifs désireux de s'oxygéner et les familles en quête de moments de villégiature trouvent invariablement leur bonheur au pied des cascades d'Ouled Ayad au panorama si apaisant, propice à la méditation et au ressourcement, loin du vacarme des villes.

Jusqu'aux années quatre-vingt, ce sont les eaux d'Oued El Bared qui approvisionnaient la ville de Sétif et des environs en eau potable. Une eau pure et fraîche d'une grande qualité dont les personnes âgées de la région se souviennent avec beaucoup de nostalgie.



DE MULTIPLES ATOUTS POUR LE TOURISME DE MONTAGNE

« A cette époque, nous n'avions pas besoin d'acheter de l'eau minérale pour étancher notre soif avec une eau pure, claire et exempte de tout parasite », lance dans un soupir Aïcha Berrahmoune, une septuagénaire au visage parcheminé mais à l'esprit vif, restée fidèle à la mlaya noire qui faisait le charme des femmes de sétif.

« Aujourd'hui, l'eau a beaucoup perdu de sa limpidité et a pris un goût bizarre, si bien que l'on ne s'en sert plus que pour la lessive, la vaisselle et les autres tâches ménagères », regrette la vieille Aïcha.

Il est vrai que la formidable expansion de la ville de Sétif et la multiplication de ses besoins ne pouvaient plus s'accommoder de la seule source d'Oued El Bared. Les habitants l'admettent, le comprennent, mais gardent néanmoins la nostalgie de l'eau si fraîche provenant des monts des Babors. S'agissant du site des cascades d'Ouled Ayad, la commune d'Oued El Bared, malgré ses faibles moyens, a fourni de louables efforts pour en faciliter l'accès. La petite route de 3 km, faisant la jonction entre le CW n 137-A et le site en question, a été entièrement revêtue de béton bitumineux, faisant disparaître les appréhensions des automobilistes qui hésitaient à l'emprunter.

Sur place, un parking a été aménagé, tandis que des jeunes gens de la région ont investi dans la réalisation de petites commodités pour les visiteurs, à l'exemple d'un petit grill-room, d'un café et de l'aménagement d'une terrasse ombragée, construite en bois sur pilotis, protégée de bambous, où il fait bon déguster quelques brochettes ou un thé à la menthe en contemplant le panorama.

Sans doute faudrait-il faire un peu plus pour mettre davantage en valeur cet endroit paradisiaque, propice au tourisme de montage. Mais malgré les manques observés, les cascades d'Ouled Ayad restent attractives.

Leur beauté brute, leur eau si pure et la proximité de l'imposante chaîne des Babors leur confèrent un caractère sauvage dont la singularité pourrait être affectée par des constructions impersonnelles en béton. En faire un refuge touristique, un lieu d'inspiration artistique et de recherche universitaire (la faune et la flore du massif des Babors sont exceptionnelles), tout en lui conservant son côté havre de villégiature estivale, est, selon Haroun B âgé de 25 ans, un habitant de la région, la meilleure idée pour promouvoir les cascades d'Ouled Ayad.

Réputé pour être un véritable « coupe-gorge » durant les années quatre-vingt-dix, le site d'Ouled Ayad, désormais sécurisé, dispose aujourd'hui de tous les atouts pour devenir une des destinations privilégiées des adeptes du tourisme de montagne.

R.R

BECHAR

Renforcement du dispositif de prévention de la pandémie du Covid-19

LE DISPOSITIF de prévention et de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a été renforcé à travers les 21 communes de la wilaya de Bechar et de la wilaya déléguée de Béni-Abbès, a-t-on appris hier, des services de la wilaya. Dans le cadre des mesures préconisées au titre de ce dispositif, il a été a procédé à la réactivation des deux postes de contrôle sanitaire aux entrées Nord et Sud du territoire de la wilaya, à savoir celles de

Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar) et Kerzaz (350 km au sud de Bechar), a-t-on signalé. Ces deux postes disposant de moyens médicaux effectueront des contrôles sanitaires obligatoires des personnes sortant du territoire de la wilaya en direction du Nord du pays ou de celle en provenance des différentes régions du nord et des hauts plateaux, dans le cadre des opérations de dépistage de la Covid-19, a-t-on précisé. Un personnel médical et paramédical relevant des secteurs sanitaires des daïras de Béni-Ounif et Kerzaz a été affecté pour la réalisation et le suivi de ces opérations avec le soutien de la gendarmerie nationale et d'autres directions et établissements publics impliqués dans la prévention et la lutte contre la Covid-19, a-t-on souligné.

Il a été décidé également, lors d'une récente rencontre du comité local intersectoriel de lutte et de prévention de cette maladie, présidée par le wali de Bechar, le recensement des besoins de la région en moyen de dépistage de la Covid-19 et le renforcement des moyens du secteur de la santé en différents besoins liés à la prévention du virus, ainsi que la relance et le soutien du rôle de la fédération locale des parents d'élèves scolarisés pour l'intensification des actions et opérations de prévention de la propagation de la pandémie en milieu scolaire, a ajouté la source.

D'autres mesures, à savoir l'encouragement du mouvement associatif dans ses actions de sensibilisation de la population sur la prévention et la relance des activités des comités communaux de contrôle et de lutte contre la pandémie du coronavirus, la réquisition du parc automobile des administrations locales pour les besoins des enquêtes épidémiologiques, ainsi que des praticiens de la santé, spécialisés dans la prise en charge de cette maladie, ont été prises par les autorités locales.

En plus de ces mesures, accueillies favorablement par les professionnels locaux de la santé et par la population, il a été aussi procédé à la localisation de l'hôtel « Antar » de Bechar, qui relève de l'entreprise publique de gestion touristique de l'ouest (EGTO), comme lieu de prise en charge des personnels médicaux et paramédicaux impliqués dans les soins et la prise en charge médicale des malades de la région atteints de la Covid-19, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Bechar lancera mercredi une large opération de désinfection des rues et établissements publics et privés à travers ses 21 communes, au titre du dispositif de prévention de la propagation de la Covid-19.

Elle prévoit de plus le renforcement des moyens matériels et humains des centres hospitaliers de la wilaya, notamment l'hôpital « Tourabi Boudjemaa » (240 lits) de Bechar et l'établissement public hospitalier « Yakoub Mohamed » (140 lits) de Béni-Abbes, en plus d'autres établissements et centres de santé, selon la même source.

La wilaya s'est déjà dotée d'un laboratoire de dépistage de la Covid-19, utilisant la technique de réaction de polymérisation en chaîne (PCR) ou virologique, et ce au niveau du Centre anti-cancer de Béchar, en plus de deux scanners ultramodernes, a-t-on fait savoir.

R.R

PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISANAL D'EGYPTE

Renouveau au Caire

En plein cœur de la Cité des morts, les souffleurs de verre s'activent devant leurs fours en briques par plus de 50 degrés, dans un quartier du Caire au patrimoine culturel et artisanal en plein renouveau.



Une menuiserie et un atelier de façonnage du cuir et de bijouterie ont également rejoint la petite communauté d'artisanat traditionnel, recentrée depuis peu autour de la mosquée du sultan mamelouk Qaitbay, rapporte l'Agence France presse. Ce joyau architectural date du 15e siècle, il figure sur les billets d'une livre égyptienne, il est entouré de tombes monumentales, de ruelles poussiéreuses et d'habitat informel. L'immense nécropole habitée s'étend sur plus de six kilomètres, elle est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Depuis 2014, une série de projets financés par l'Union européenne (UE) a changé la physionomie de ce quartier. Dans ce quartier pauvre du Caire, la production locale est désormais vendue dans d'élégantes échoppes, sous des voutes de pierre restaurées, mais aussi en ligne. Tout a commencé il y a six ans par la rénovation d'un Hawd ou abreuvoir pour animaux, puis celle du Maqad ou salle de réception de la résidence du sultan. Le dernier projet entamé par l'UE en 2018, pour lequel elle a contribué à hauteur de près d'un million d'euros, est baptisé « Patrimoine pour les vivants dans la Cité des morts » et se concentre sur le développement social. Cheville ouvrière de cette métamorphose, l'architecte Agnieszka Dobrowolska, directrice du projet et directrice du cabinet de consulting Archinos, a supervisé la restauration de monuments, la rénovation des ateliers, leur signalétique, et même le design des bijoux et des objets de cuir qui s'inspirent de motifs mamelouks. Elle a confié que « notre but principal était la conservation des monuments ». Mais « nous avons vite réalisé que nous ne pouvions pas conserver les monuments sans tenir compte des gens qui vivent dans le quartier ». Après quelques semaines d'interruption liée à l'épidémie de Covid-19, l'atelier de cuir et de bijoux a repris le travail avec une quarantaine de femmes pour le cuir et une dizaine d'autres pour les bijoux, le tout estampillé de la marque locale Mishka. L'UE, donateur principal du projet en cours qui doit prendre fin en 2021, insiste sur l'aspect social du programme. Christian Berger, le chef de la délégation de l'UE en Egypte, a expliqué que « notre intention est de soutenir ce type de projets qui bénéficient immédiatement aux groupes vulnérables et démunis. Des projets qui ont un large impact socio-économique, (...) qui garantissent une voie vers la durabilité ». Des concerts sont organisés, du jazz à la folk en passant par la musique traditionnelle égyptienne. Et des artistes plasticiens, occidentaux ou égyptiens, viennent exposer leurs œuvres.

R. C

HOMMAGE À EL HADJ M'HAMED EL ANKA

Un concours reporté

PRÉVUE pour le lundi 23 novembre à Alger, la remise des prix du meilleur joueur de la mandole n'aura pas lieu, l'organisateur du concours ayant annoncé son report.

Dans son dernier communiqué, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a justifié le report du concours du meilleur joueur de la mandole et la remise des prix par la dégradation de la situation sanitaire en Algérie liée à la propagation de la Covid 19. Une nouvelle date sera fixée et annoncée prochainement. Pour mettre en valeur la mandole algérienne et par là même rendre hommage au maître du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka, décédé le 23 novembre 1978 à l'âge de 71 ans, l'agence a lancé ce concours destiné aux musiciens du genre. D'autant que le mondole reste par excellence l'instrument du soliste et du chanteur d'un orchestre chaâbi. Baptisé « Fais-moi écouter ta mandole! », ce concours doit couronner un hommage au maître et concepteur de la mandole, El Anka. Il est également question de

« découvrir de nouveaux talents » maîtrisant le jeu sur cet instrument – il s'apparente au oud (luth) avec une caisse de résonnance aplatie – conçu et introduit dans la tradition chaâbie par El Hadj M'Hamed El Anka. Le postulant à ce concours, ouvert aux Algériens de tout âge résidents en Algérie, doit enregistrer une vidéo de trois minutes maximum, dans laquelle il est censé mettre en valeur, en solo sans se faire accompagner, sa technique de jeu et sa maîtrise de l'instrument après s'être présenté. La production exclusive par le candidat d'un instrumental est requise par le règlement du concours et la vidéo doit clairement le montrer à l'œuvre, visage, doigté et médiator apparents, dans un document filmé en plan séquence (cadre fixe), avec une bonne qualité de son et sans bruit de fond aucun. L'intéressé doit joindre à la vidéo une fiche de renseignements dûment remplie, contenant son nom et prénom, son



email, son numéro de téléphone et son adresse, il aura également à attester par écrit de sa disposition à céder le document filmé à l'agence qui s'engage, de son côté, à n'utiliser l'enregistrement qu'à des fins de promotion. Les lauréats du concours bénéficieront pour leur promotion d'un droit de passage à la télévision et à la radio, d'une dotation financière d'une valeur de 200.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième. Pour l'heure, le rendez-vous est attendu à une date ultérieure.

R. C

AGENDA

LIVRE Présentation de la première plateforme du livre : éditions, librairies, lecteurs. Le samedi 21 novembre. 15h. Institut français d'Alger. Réservation sur facebook.com/Médiathèque-de-lInstitut-français-dAlger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

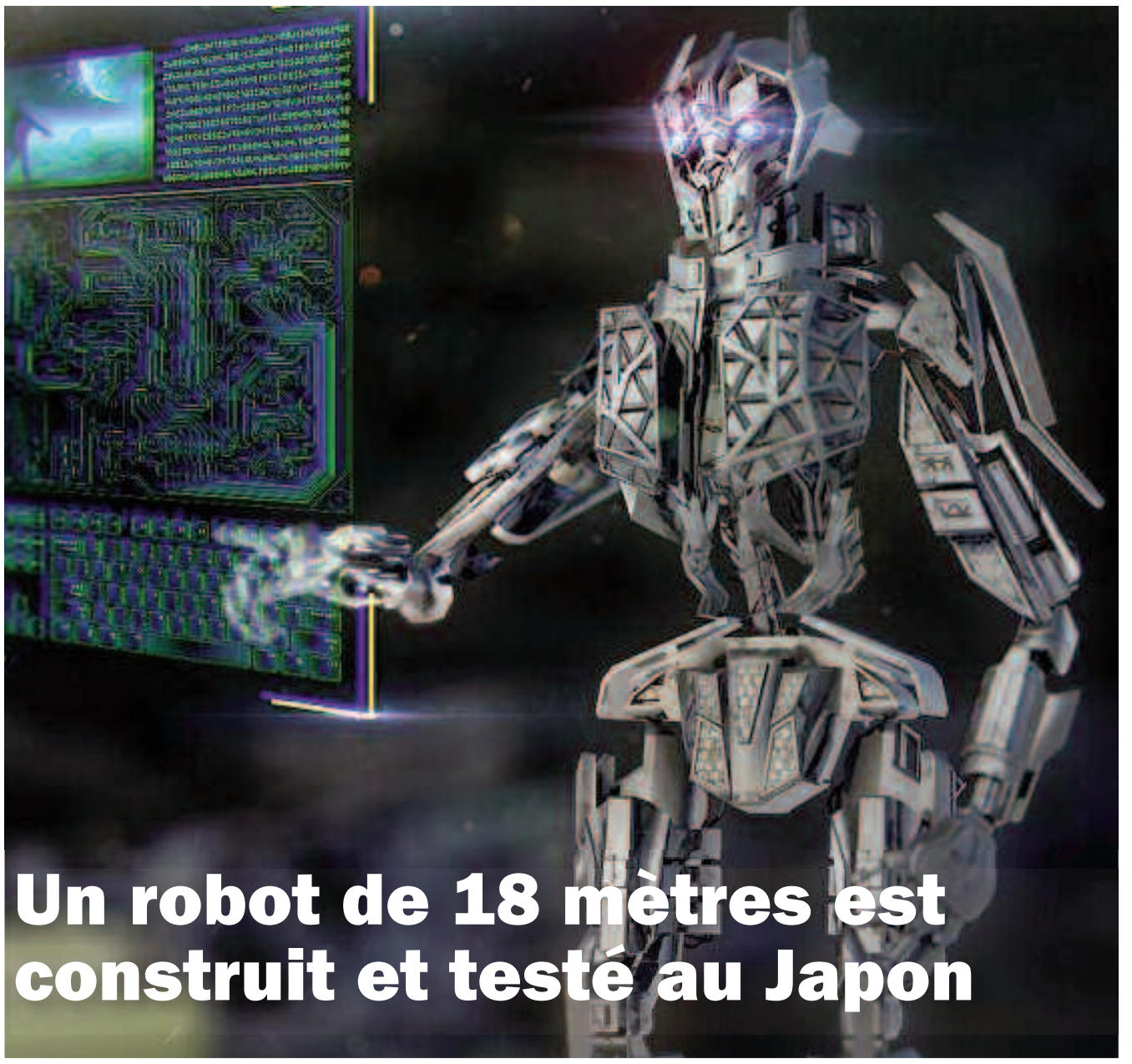
CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.



Un robot de 18 mètres est construit et testé au Japon

Un robot géant dont la taille dépasse les 18 mètres et qui pèse 25 tonnes a été testé en action au Japon. Il sait déjà s'agenouiller, tourner la tête, bouger les mains et les doigts.

Après des mois de simples tests de mouvements effectués sur des parties de son corps, ce robot de 18 mètres de haut a été soumis à un test de mouvements complet à Yokohama pour le parc à thème Gundam «Gundam Factory».
La construction de l'énorme robot, en cours depuis janvier, a été interrompue par la pandémie de Covid-19. Il est tiré de la franchise d'animation japonaise Gundam datant des années 1980.
La vidéo du test est accélérée quatre fois plus vite que la normale car cette machine de la taille d'un immeuble est lente. Mais elle peut déjà s'agenouiller, tourner la tête, bouger ses mains et ses doigts.
Les développeurs prévoient de démontrer ses pleines capacités ainsi que son design définitif en octobre.

Un braqueur maladroit oublie sa carte d'identité sur les lieux de son vol à Dour



UN VOLEUR a laissé tomber sa carte d'identité dans la friterie qu'il venait de braquer à Dour. La police l'a rapidement appréhendé, a indiqué cette dernière mardi.

À moitié masqué, le braqueur s'est introduit armé d'un pied de biche dans une friterie de la cité chevalière à Dour, jeudi passé vers 19h00. Il s'est ensuite fait remettre l'argent de la caisse.
En empochant les billets, le malfaiteur a maladroitement laissé tomber son pied de biche ainsi qu'une partie de son maigre butin, qu'il s'est empressé de ramasser et de remettre en poche.
Il a ensuite pris la fuite dans sa voiture sans toutefois s'apercevoir qu'il avait également laissé tomber sa carte d'identité sur le sol de la friterie. La police a ainsi pu retrouver rapidement le braqueur, qui est passé immédiatement aux aveux.
Le véhicule utilisé pour le braquage a été saisi. L'individu devra répondre de ses actes devant la justice.

Il parcourt plus de 321 km sur le vélo de sa fille de 8 ans pour la bonne cause



UN PÈRE DÉTERMINÉ a parcouru plus de 321 km avec le petit vélo rose de sa fille de huit ans. Wesley Hamnett, 37 ans, a pédalé pendant plus de 32 heures pour aller de Glasgow à Manchester.
Ce père de deux enfants a voulu collecter des fonds pour diverses organisations caritatives et hôpitaux qui lui tenaient à cœur.
Wesley Hamnett avait initialement prévu de parcourir à vélo plus de 2.000 km depuis la Russie jusqu'à sa maison à Lancs, près de Manchester, en Angleterre. Il devait faire son long périple pour rendre hommage à son grand-père mort d'un cancer l'année dernière et qui était "obsédé" par l'idée de partir en Russie. "C'est quelque chose qui m'a vraiment touché et je savais que je voulais faire quelque chose en hommage", a-t-il confié.

Mais en raison de la pandémie de Covid-19, il a été contraint de modifier son projet. Il a donc finalement décidé de faire le trajet de Glasgow à Manchester sur le vélo de sa fille de huit ans.
"Je n'étais pas sûr d'y arriver et que le vélo allait tenir jusqu'au bout", a-t-il déclaré. "J'avais l'impression d'être en Formule 1, j'ai dû changer mes pneus huit fois."

Plus de 4.350 euros récoltés
"J'avais l'impression que j'allais mourir pendant certains tronçons, mais tout cela en valait la peine", a-t-il confié.
L'émotion était intense après avoir atteint la ligne d'arrivée, accueilli par ses deux filles Evie, 10 ans, et Tehya, 8 ans.
"Le vélo avait une signification particulière pour moi car c'est celui sur lequel mes deux filles ont appris à faire du vélo."
Wesley Hamnett a collecté des fonds pour les associations suivantes: Macmillan Cancer Support, Christie Charitable Fund, British Heart Foundation et Wythenshawe Hospitals MFT Charity. "Je voulais collecter des fonds pour toutes les organisations caritatives qui ont fait un travail incroyable et ont aidé ma famille et mes amis au fil des ans."
Le trentenaire a récolté un peu plus de 4.350 euros jusqu'à présent et espère toujours faire le voyage de Russie à Manchester au printemps prochain, une fois qu'il aura atteint 5.500 euros.

CET INSTITUTEUR NE PEUT PLUS ENSEIGNER EN MATERNELLE EN RAISON DE SON APPARENCE



CET INSTITUTEUR FRANÇAIS tatoué de la tête aux pieds est connu sous le nom de "Freaky Hoody" dans le milieu et son apparence atypique lui cause parfois de petits soucis avec les parents d'élèves. Il a livré son témoignage sur BFMTV.
Recouvert à 99% de tatouages, de la paume des mains au blanc des yeux noircis à l'encre, le profil de Sylvain attire l'attention, voire surprend, surtout quand il évoque son métier d'instituteur, une profession aux personnalités généralement moins transgressives. Si la presse française aborde largement son cas cette semaine, c'est qu'il est menacé par l'inspection académique de ne plus pouvoir exercer en maternelle en raison de plusieurs plaintes de parents choqués, ou apeurés, adressées aux établissements concernés.

"L'INSPECTION NE VEUT PRENDRE AUCUN RISQUE"

"Mon inspection ne veut plus que j'aille en maternelle (...) Elle ne veut prendre aucun risque", déplore-t-il. Un compromis a dès lors été établi et il n'effectue plus ses remplacements que du CP (première année) au CM2 (10 ans). Selon lui, ces plaintes n'émanent, paradoxalement, que de parents dont les enfants n'ont jamais fréquenté sa classe: "Avec les parents des enfants que j'ai en classe, tout se passe bien", précise-t-il au micro de BFMTV.
Il mentionne des cas isolés et conseille aux gens de se concentrer sur ses compétences: "Je préfère que l'on parle de mes qualités d'enseignant que de mon apparence. J'ai le droit de me tatouer, c'est mon corps, j'en fais ce que je veux", confie-t-il au Parisien.

APPARENCE "INAPPROPRIÉE", SELON CERTAINS

Du côté des parents et des élèves, des voix discordantes se font entendre. Pour une maman concernée, qui préfère conserver l'anonymat, son apparence est "inappropriée" et "fait peur": "Je suis très surprise que l'Éducation nationale laisse faire ça. Il y a dix ans, on refusait l'entrée aux élèves avec les cheveux teints en bleu", lance-t-elle. D'autres évoquent au contraire un "bon prof", "gentil" et "cool".

QUELS CRITÈRES LES PROFESSEURS DOIVENT-ILS RESPECTER?

Selon Le Parisien, la seule consigne à respecter, de la part du corps enseignant, concerne l'interdiction des signes religieux ostentatoires. Il existe toutefois un texte de loi très décrié dont l'article premier soumet les professeurs à un "devoir d'exemplarité", aux implications peu explicites.
La loi Blanquer, du nom du ministre de l'Éducation nationale, avait suscité de nombreux remous et des mouvements de colère au sein de la profession l'année passée. La formulation controversée avait ensuite été "atténuée" par le Sénat.

INTOUCHABLES DANS LA SILICON VALLEY :

l'incroyable reproduction du système de caste des ingénieurs indiens

Technologie : Plus de 90 % des indiens qui travaillent à San Francisco proviennent de la plus haute caste. Et beaucoup d'entre eux mènent la vie rude aux Dalits, une des castes inférieures d'Inde. Cette persécution historique se poursuit dans le berceau de la technologie américaine.

Il peut sembler bizarre que les castes, un système séculaire qui organise et stratifie une société humaine, continue à jouer un rôle important chez les Indiens installés dans la Silicon Valley. Un récent procès contre deux Indiens, intenté par le département californien de l'Emploi et du Logement équitable au nom d'un autre Indien, a mis en lumière la façon dont ce système continue de terroriser l'un des groupes les plus marginalisés de l'Inde.

Sauf que, cette fois, cela se passe dans l'industrie technologique américaine, un endroit associé normalement à la réalisation du potentiel de chacun, indépendamment de la couleur, de la race, de la religion ou de toute autre croyance.

Le système des castes est vieux de 2 000 ans. Dans cette société stratifiée, le clergé – les "Brahmanes" – est au sommet. Les guerriers, ou "Kshatriyas", viennent ensuite. Les marchands, ou "Vaishyas", forment le troisième niveau. Les ouvriers, les artisans et les serviteurs, appelés "Shudras", viennent en dernier et servent les trois autres castes. Bien sûr, ce n'est pas si simple : en réalité, il y a plus de 5 000 castes et plus de 25 000 sous-castes en Inde, engendrées par la simple diversité géographique, culturelle et religieuse.



Si une personne est née Dalit, elle mourra Dalit, et ses enfants auront une vie sans ascension sociale

Ce qui est homogène à travers le pays, cependant, c'est une autre catégorie, qui existe complètement en dehors du système des castes, à un échelon si bas que l'on constate souvent des brutalités morales et physiques à leur encontre. Ces personnes, qui sont considérées comme étant au plus bas de l'échelle, sont les Dalits. Le terme Dalit signifie "opprimé", mais la société indienne les appelle aussi "achoot", ou "intouchable". Les Dalits ont historiquement exercé des professions comme le travail du cuir, le nettoyage des égouts ou l'abattage de rats. Ils sont considérés comme « spirituellement impurs ».

Il n'y a pas si longtemps, si un Dalit voyait un membre d'une caste supérieure marcher sur la route, il devait s'écarter pour ne pas contaminer la personne de la caste supérieure avec... son ombre. Ceux qui le refusaient étaient battus, souvent à mort. Et cela se produit encore.

Dans toute l'Inde, les Dalits – qui représentent au moins 25 % de la population, soit 400 millions de personnes – n'ont pas le droit de puiser de l'eau dans les puits des universités. Les enfants Dalits sont soit privés d'éducation, soit ils ne peuvent pas étudier avec leurs pairs. Leurs villages sont séparés des autres villages. Et il leur est interdit de traverser les villages des castes supérieures. Ils ne peuvent pas manger là où les autres mangent. Ils ne peuvent pas prier là où les autres prient. Leurs femmes et leurs enfants sont victimes d'abus physiques et sexuels en série. Si une personne est née Dalit, elle mourra Dalit, et ses enfants seront destinés à une vie sans ascension sociale.

« La discrimination de caste n'est pas illégale » chez Cisco

Pour en revenir au procès, il oppose un ingénieur Dalit – John Doe pour les besoins du procès – qui a 20 ans d'expérience dans le développement de logiciels, et qui a été placé sous la direction de Sundar Iyer chez Cisco. Sundar Iyer est diplômé de l'Indian Institute of Technology (IIT) et a grandi à Bombay. C'est un indien de haute caste. Il a également obtenu son doctorat à Stanford, a fondé deux sociétés qui ont toutes deux été rachetées par Cisco, et a été nommé "Innovateur de l'année" au MIT. Un homme de science et de raison, et une personne qui accorde une grande importance aux idées, vous l'imaginez. Tout comme Sundar Iyer, John Doe est également diplômé de l'IIT.

Le plaignant assure que cette personne a pourtant commencé à le ridiculiser devant tous les autres employés indiens de sa caste chez Cisco. Il leur a expliqué que John Doe était un Dalit et qu'il n'avait été admis à l'école d'ingénieurs qu'en raison de la discrimination positive, que l'Inde a mise en œuvre en 1980 sous le Premier ministre de l'époque, VP Singh.

Lorsque John Doe a indiqué à l'équipe des ressources humaines de Cisco qu'il voulait déposer une plainte, le département lui aurait dit que « la discrimination de caste n'est pas illégale ». Peu de temps après, John Doe s'est vu rétrogradé de son rôle de chef de deux projets. Le procès indique que pendant deux ans, John Doe a été isolé, et il ne lui a été accordé aucune prime, contrecarrant toute chance de promotion.

« Cisco s'est engagée à créer un lieu de travail inclusif pour tous »

Sundar Iyer a ensuite été remplacé par Ramana Kompella, également ingénieur, également issu d'une haute caste indienne. Coïncidence ou pas, l'homme a été formé dans la même école que Sundar Iyer. Coïncidence ou pas, 90 % des immigrants indiens aux Etats-Unis proviennent de la caste la plus haute en Inde. Si John Doe pensait que son salut était enfin arrivé, il ne pouvait pas se tromper davantage. Le même schéma d'intimidation aurait continué sous Ramana Kompella.

« On attendait de John Doe qu'il accepte une hiérarchie de caste sur le lieu de travail où il avait le statut le plus bas au sein de l'équipe et, par conséquent, qu'il reçoive un salaire inférieur, qu'il ait moins de possibilités et qu'il bénéficie de conditions d'emploi inférieures en raison de sa religion, de son ascendance, de son origine nationale ou ethnique et de sa race ou couleur », indiquent les documents du procès. Cisco nie tout cela avec véhémence.

« Cisco s'est engagée à créer un lieu de travail inclusif pour tous », déclare l'entreprise. « Nous disposons de processus solides pour signaler et enquêter sur les préoccupations soulevées par les employés, qui ont été suivis dans cette affaire remontant à 2016, et nous avons déterminé que nous étions en parfaite conformité avec toutes les lois ainsi qu'avec nos propres politiques. Cisco se défendra vigoureusement contre les allégations faites dans cette plainte. »

Jusqu'à présent, ni Sundar Iyer ni Ramana Kompella n'ont fait de déclaration publique concernant le procès.

Le procès a immédiatement ouvert une boîte de Pandore

Le procès a immédiatement ouvert une boîte de Pandore. Celle de techniciens Dalits qui détaillent désormais les persécutions dont ils sont victimes aux Etats-Unis de la part des indiens de haute caste. Au moins 250 techniciens Dalits travaillant dans des entreprises comme Google, Facebook, Microsoft, Apple et Netflix ont rapporté des cas de harcèlement, d'humiliation et d'intimidation.

Une femme Dalit de la caste Valkimi, dont l'occupation historique est de nettoyer les excréments, a été humiliée par ses collègues indiens et s'est vue demander de nettoyer la salle après les réunions d'équipe. Un autre employé de Cisco, qui y a travaillé entre 2007 et 2013, a déclaré que son groupe de pairs discutait sans cesse de l'identité de leur propre caste et essayait constamment de comprendre la sienne.

Les Dalits sont toujours considérés comme des sous-hommes, génétiquement inférieurs et paresseux par la plupart des indiens des castes supérieures. Il s'agit là d'un code sociétal particulier, transmis de génération en génération.

Bref, vous pouvez concevoir des commutateurs réseau de la prochaine génération, ou les interfaces d'IA les plus en vogue et être diplômé des institutions les plus élitistes, cela ne change pas la façon dont les gens sont conditionnés à penser les castes. Ainsi, lorsqu'un club très soudé d'Indiens de haute caste se réunit, vous pouvez être assuré qu'il y a de fortes chances que la composition de l'équipe pour les projets les plus prisés, les promotions et les bonus ne soit que pour les membres de cette caste.

Et dans le même temps, la vie des ingénieurs Dalits est compliquée par la peur quotidienne d'être démasqués. Intimidés, humiliés, avec des carrières en lambeaux et des visas H-1B révoqués, leur histoire continue d'être un cauchemar vivant.

Twitter se prépare aux élections américaines avec des tests d'intrusion



SÉCURITÉ : Twitter a également mis en place des clés de sécurité matérielles pour tous les employés afin d'éviter les attaques d'ingénierie sociale et de phishing. Twitter travaille depuis plusieurs mois à renforcer sa sécurité interne en demandant à son personnel de suivre une formation supplémentaire en matière de sécurité, en effectuant des tests d'intrusion et en déployant des clés de sécurité matérielles pour tous les employés.

Les mesures annoncées ce jour s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par Twitter pour éviter que le piratage de juillet dernier ne se reproduise lors de l'élection présidentielle américaine qui aura lieu plus tard cet automne.

En juillet, des pirates ont hameçonné le personnel de Twitter, ont accédé à sa plateforme interne, puis ont tweeté une escroquerie via des comptes très médiatisés et vérifiés. Certains des comptes falsifiés appartenaient à des personnalités politiques, dont le candidat présidentiel Joe Biden. Dans un récent billet de blog de Parag Agrawal, directeur technique de Twitter, et Damien Kieran, responsable de la protection des données sur Twitter, la société a déclaré avoir appris sa leçon et avoir pris des mesures correctives en conséquence.

Le personnel est invité à suivre une formation à la sécurité

La première de ces mesures a consisté à exiger que tous les nouveaux employés suivent une « formation à la sécurité et à la protection de la vie privée ». Twitter a également introduit de nouveaux cours et a augmenté la fréquence et la disponibilité des cours existants pour tous les employés.

Enfin, le groupe a également introduit deux nouvelles sessions de formation obligatoires pour les personnes qui ont accès à des informations non publiques stockées dans ses outils de gestion.

« Ces formations indiquent clairement les choses à faire et à ne pas faire lorsqu'on accède à ces informations et permettent aux employés de comprendre comment se protéger lorsqu'ils sont en ligne afin de mieux éviter de devenir la cible d'hameçonnage des attaquants », ont déclaré les auteurs de l'article.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط - بنك
Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque

CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration, le Comité de Participation et l'ensemble du personnel de la Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque, très attristés par le décès de notre collègue :

Monsieur BERRACHDI Djamel eddine
Agent de sécurité interne au niveau
De la direction de protection du patrimoine

présentent à sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde compassion.

« A DIEU NOUS APPARTENONS ET A LUI NOUS RETOURNONS. »

LE JEUNE INDÉPENDANT # 6836 DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020-ANEP 2016018214

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

Céréales, la facture toujours salée
INDEPENDANT
RIEN À PERDRE TOUT À GAGNER...
EN OPTANT POUR VOTRE JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





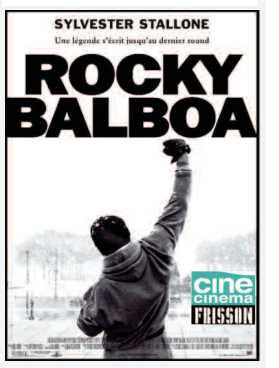








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h00 Série hospitalière (2020 - Etats-Unis) — TF1
Grey's Anatomy - Saison 16

20h05 Cinéma - Comédie dramatique — France 2
Avis de mistral

20h05 Football / Match amical — M6
Saison 2020 - : France / Finlande

20h00 Cinéma - Comédie dramatique — CANAL+
Miss Révolution

20h05 Magazine de société — W9
Enquêtes criminelles

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2006
Rocky Balboa

20h00 Cinéma - Comédie dramatique — 6ter
France - 2002
Mon idole

20h00 Cinéma - Film de science-fiction - 2019 — CINE + PREMIER
Godzilla II : roi des monstres

20h00 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h00 Cinéma - Film de science-fiction — CINE CINEMA
Terminator : Dark Fate

19h50 Cinéma - Film d'aventures — CANAL+ family
Grande-Bretagne - France - 2004
Deux frères

20h15 Cinéma - Comédie — TMC
France - 1977
La 7e compagnie au clair de lune

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 11: Le professeur d'anglais
Homeland

Carrie Mathison est arrêtée est rapatriée en Virginie au quartier général de la CIA. Après avoir payé sa caution, Saul lui envoie l'avocat Kevin Dance chargé d'organiser sa défense. Elle est accusée de complicité de meurtre contre le président Ralph Warner. Carrie met tout en oeuvre pour retrouver l'enregistrement de vol, la preuve de son innocence. Pendant ce temps, Jalal Haqqani revendique le nouvel attentat perpétré contre les agents américains présents au Pakistan.

21h50 Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 5 - Épisode 3:
This Is Us

Kate et Toby effectuent des démarchent en vue d'adopter un enfant. Ils doivent pour cela passer quelques jours en compagnie de l'assistante sociale et de l'enfant. Dans le passé, Jack et Rebecca se préparent à vivre les premiers moments de la puberté de Kevin.

22h41 Saison 6 - Épisode 1: La route de la soie
Vikings

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:35 | 12:14 | 15:01 | 17:27 | 18:47 | 05:40 | 12:18 | 15:07 | 17:32 | 18:52 | 05:54 | 12:32 | 15:21 | 17:46 | 19:06 | 05:41 | 12:23 | 15:20 | 17:46 | 19:01 | 06:01 | 12:39 | 15:29 | 17:54 | 19:13 | 06:05 | 12:44 | 15:34 | 17:59 | 19:18 | 06:08 | 12:47 | 15:37 | 18:03 | 19:21 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6836 – MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	22°	13°
Constantine	21°	10°
Ouargla	25°	14°

EN RÉPONSE AUX RÉCENTS INCENDIES

OPÉRATION DE PLANTATION D'UN MILLION D'ARBRES



Le ministère des Ressources en eau a procédé hier à Alger au lancement de la première opération du plan national de reboisement (PNR) initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à planter près d'un million d'arbres d'ici la fin de l'année en cours, a indiqué mardi à Alger le ministre du secteur, Arezki Berraki.

Cette première opération consiste à planter plus de 2.000 arbres au Sud-Est de la capitale sur les berges d'Oued El Harrach au niveau de Bentalha dans la commune de Barraki (Alger) a fait savoir le ministre lors d'un point de presse.
Selon M. Berraki, cette compagne de reboisement intervient «en réponse aux récents incendies» ayant touché plusieurs wilayas du pays, ajoutant que les 100.000 travailleurs du secteur, répartis entre l'administration centrale, l'administration déconcentrée et les établissements sous tutelle y participeront et planteront chacun dix (10) arbres.
Il s'agit d'une première opération, constituant un soutien au programme national de reboisement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant la plantation de plus de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, a-t-il expliqué.
«Nous allons poursuivre cette opération afin de remplacer l'ensemble des pertes enregistrées. J'appelle tous les citoyens ayant la possibilité de planter des arbres à le faire», a dit le ministre.
Interrogé quant au plan de lutte contre les incendies de forêt, M. Berraki a fait savoir que cela est du ressort de la Direction générale des Forêts (DGF) et de la protection civile.
«Mais en tant que secteur, nous avons mis à leur disposition tous les moyens nécessaires au niveau national, notamment à travers les retenues collinaires et les barrages où s'approvisionnent les services de la protection civile pour faire face aux incendies», soulignant que des études sont en cours pour la mise en place de retenues d'eau spécifiques à la lutte contre les feux de forêts.
Concernant la baisse des réserves en eau, le ministre a fait savoir que «cette baisse est logique à cette période de l'année au vu de la consommation importante d'eau pendant la période estivale», la pandémie du Covid-19 ayant également contribué, a-t-il dit, à causer une surconsommation de près de 10 %.
«Il était prévisible que la quantité d'eau au niveau de certains barrage soit en baisse. Actuellement douze (12) barrages connaissent une baisse de niveau, mais la saison hivernale arrive», a-t-il noté ajoutant que dans le cas d'une sécheresse prolongée, son département ministériel a pris l'ensemble des dispositions au niveau des wilayas pouvant rencontrer un risque de manque d'eau à travers le lancement de projets de forage de puits et de projets de transfert d'eau.
Il a précisé que le taux actuel de remplissage des barrages est à près de 45 %.
S'agissant des coupures d'eau au niveau de la capitale, M. Berraki a écarté l'hypothèse d'un manque de quantité d'eau stockée.
Il a affirmé que ces coupures sont dues à des opérations de réparation de canalisations et de lutte contre les fuites provoquant une perturbation de l'alimentation en eau au niveau de la capitale.
«Je tiens à rassurer les habitants de la capitale, que les quantités d'eau stockées leur suffisent jusqu'à l'hiver prochain», a-t-il souligné, précisant que pour faire face à un cas de forte baisse de la pluviométrie, un programme de forage de puits est en cours au niveau d'Alger, avec notamment 50 puits en cours de forage.
De plus, il a estimé «prématuré» de parler d'une situation de sècheresse, expliquant que depuis plusieurs années et du fait du changement climatique, les fortes pluies interviennent principalement aux mois de mars et avril.

H. B.

DES ENSEIGNANTS PARMI LES PERSONNES CONTAMINÉES

Un CEM fermé à Constantine après confirmation de cas de Covid-19

DEUX JOURS à peine après leur retour à l'école, les collégiens d'un CEM à Constantine devront encore patienter quelques jours avant d'officialiser leur rentrée scolaire.
Des cas de Covid-19 ont en effet été enregistrés au CEM Benmoussa, relevant de la circonscription de Boussouf, mettant dans l'embarras l'ensemble de la communauté éducative de la structure scolaire, réputée pour les bons résultats obtenus au BEM par ses élèves.
Des parents d'élèves rencontrés aux abords du CEM n'ont pas caché leur inquiétude quant à la situation. Certains reprochent aux élèves leur indifférence aux gestes barrière, principalement le port du masque et la distanciation physique.
Lundi dernier, les élèves avaient été priés de patienter dans la cour du collège pendant deux heures. Les responsables de l'établissement s'étaient donné toute la matinée avant de confirmer qu'il s'agissait bel et bien de cas de Covid-19. Cinq personnes, dont trois enseignants, ont en effet été confirmées positives à la Covid-19. Ce qui a poussé le directeur à libérer tous les élèves. Hier, aucune décision n'avait été prise. Des dizaines d'élèves, dont certains accompagnés d'un parent, s'étaient pourtant regrpoupés à l'entrée de l'établissement.
A en croire les travailleurs du CEM, les services de la commune de Constantine chargés de la stérilisation étaient encore attendus pour entamer l'opération de désinfection des lieux.
Par ailleurs, d'autres cas relevés dans d'autres établissements, à l'image du CEM Abdelhafid-Boussouf ou du lycée Malek-Haddad, tous deux situés dans la même cité, ou encore d'un CEM relevant de la localité de Aïn Smara, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, n'ont pas contraint les responsables à prendre des mesures de fermeture momentanée. Le wali, rappelons-le, avait précisé, au cours d'une réunion dédiée à la situation pandémique dans la willaya, tenue à la fin de la semaine dernière, qu'il était inutile de prendre des décisions précipitées de fermeture d'établissement scolaire en cas d'apparition de cas de Covid-19.

Amine B.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Une caravane de solidarité à destination des 48 wilayas du pays

UNE CARAVANE de solidarité du Croissant rouge algérien (CRA), composée de 12 camions chargés de produits d'hygiène et de désinfection, a démarré hier du Palais des expositions d'Alger à destination des 48 wilayas du pays au profit des catégories démunies et ce, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.
«C'est une opération qui rentre dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du Croissant rouge algérien (CRA), débutée en janvier dernier, visant à contribuer contre la propagation du coronavirus», a déclaré la présidente du CRA, Saïda Benhabylès, à l'occasion du coup d'envoi de cette caravane.
Elle a expliqué que le choix de ce type de don a eu lieu après avoir constaté l'incapacité de certaines familles de se procurer les produits d'hygiène et de désinfection pour se protéger contre le coronavirus (Covid-19).
Mme Benhabylès a, cependant, fait savoir que le don destiné à la wilaya d'El-Bayadh a été renforcé par un autre dédié spécialement aux familles victimes de l'explosion de gaz survenue octobre dernier et qui a causé la mort de six personnes et 17 blessés.
«Le don en question est composé de fournitures scolaires, de produits alimentaires et de couches bébés et pour adultes», a-t-elle précisé, annonçant par la même occasion l'existence d'un «programme spécial» pour les victimes des incendies survenues cette semaine.
Par ailleurs, la présidente du CRA a souligné que son association à caractère humanitaire a, grâce aux différents dons émanant de donateurs Algériens et d'entreprises étrangères établies en Algérie, répondu favorablement aux sollicitations de certains hôpitaux en matière d'équipements médicaux tels les électrocardiogrammes (ECG), les monitorings de surveillance et les pousses seringues.
«Nous avons, en effet, pu répondre aux appels de certains hôpitaux dans les wilayas de Tizi-Ouzou (Azazga, Tigzirt et Draâ El-Mizane), de Mila (Ferdjioua), de Médéa (Berrouaghia), de Blida (Boufarik) et d'Alger (Lamine Debaghine -ex Maillot- et Beni-Messous dont le don lui a été remis lundi dernier)», a-t-elle détaillé.

S. N.